



Bulletin de L'A.N.A.I.

2e trimestre 1990
avril-mai-juin

Bonnes vacances à tous

Publié par

L' Association Nationale des Anciens d'Indochine et du Souvenir Indochinois,
agrée par le Ministère des Anciens Combattants et par la Fondation de France,
15, rue de Richelieu, 75001 Paris, Tél 42.61.41.29, CCP 21897-05 V Paris

Avec la participation du

Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien,
agrée par le Ministère des Affaires Sociales, 42, rue Cambonne, 75015 Paris, Tél
45.67.01.20

INDOCHINE



... Souvenir, souvenir,
que me veux-tu... ?

我愛亞洲

SOMMAIRE

EDITORIAL	p. 3
INTERVENTIONS PARLEMENTAIRES CONTRE LA CELEBRATION A PARIS DU CENTENAIRE DE HO CHI MINH	p. 4
VIETNAM ET BOAT-PEOPLE, POLITIQUE DE LA FRANCE.....	p. 5
COMMANDO FRANCO-AMERICAIN SUR LANG-SON.....	p. 7
MARINE INDOCHINE : LA FIEVRE DE L'ORIENT (suite et fin).....	p. 9
HANOI, MON BEL HANOI.....	p. 10
BIBLIOGRAPHIE DE BASE SUR L'INDOCHINE.....	p. 12
BIBLIOGRAPHIE RECENTE.....	p. 14
RAPPORT D'ACTIVITE 1989.....	p. 15
NOTICE SUR L'ORGANISATION D'EXPOSITIONS CONCERNANT LES REALISATIONS FRANÇAISES EN INDOCHINE	p. 17
SYNTHESE DES JOURNEES NATIONALES DE L'ANAI EN 1990	p. 18
VIE DES SECTIONS	p. 19
AVIS DE RECHERCHE.....	p. 28
COURRIER DES LECTEURS.....	p. 29
MOTS CROISES - HUMOUR.....	p. 31
LA CHANSON DE DAM SAN	p. 32

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS D'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS (Régie par la loi du 1er juillet 1901)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente d'Honneur	: Mme Charles BASTID
Président national	: Général Guy SIMON
Vice-présidents	: Président Philippe GRANDJEAN
"	: Ambassadeur Pierre GORCE
"	: Général Hubert LOIZILLON
"	: Colonel Guy DEMAISON
"	: Colonel Guy BACHMANN
Secrétaire général	: M. François LE BOUTEILLER
Secrétaire général adjoint	: M. Guy VIVIER
Trésorier général	: M. Jean AUBRY

Administrateur et délégué du Président National auprès des sections :
Colonel Georges POUPARD

Administrateurs

Lt-Col René BLAISE, Mme René COLIN, Ambassadeur Claude COPIN, Colonel Olivier DUSSAIX, Mme Serge de LABRUSSE, Colonel Albert LENOIR, Lt-Colonel Albert MARIE, M. PHAM HUU THIEN, Colonel André ROTTIER, M. Michel ROUX, Colonel André TEULIERES, Mme Antoine VIDAL de la BLACHE,

La rédaction prie le Lt-Col Blaise de lui pardonner l'omission involontaire de son nom dans la liste des administrateurs parue dans le Bulletin 90/1.

Dépôt légal : N° 46423
Commission paritaire
des papiers de presse :
N° 1632-D.73

Directeur de la publication :
Général Guy SIMON

Directeur de la rédaction :
F. LE BOUTEILLER

Secrétaire de la rédaction :
Madeleine BARET

Adresse de la revue :
15, rue Richelieu
75001 Paris
Tél. : 42.61.41.29

Réalisation graphique :
Scoop Presse Normande
27 - Evreux - Tél 32.39.50.50

Impression : 27 Offset
Gravigny - Eure

Routage : ROUTEX
92 Wissous

©
Bulletin de l'ANAI
2e trimestre 1990
Les manuscrits non insérés ne sont pas
rendus. Sauf dans les cas où elle est
autorisée expressément, toute repro-
duction, totale ou partielle, du présent
numéro est interdite.



Editorial du président

L'honneur est sauf. Notre joie est immense, même si nous l'exprimons avec la modération de ceux qui croyaient à la justice et qui l'ont obtenue.

L'affaire avait commencé à l'automne 1987 lorsque la conférence générale de l'UNESCO (1) préparait le calendrier des célébrations d'hommes de lettres nés en 1889 et 1890. Le 31 octobre, soutenu par treize pays communistes, l'ambassadeur du Vietnam fit inscrire l'anniversaire de Hô Chi Minh, "héros de la libération nationale et éminent homme de culture". Il n'y eut ni débat, ni protestation, à peine quelques réserves sur l'urgence d'une telle inscription. La résolution fut considérée comme adoptée par consensus. Mme Cabana, ambassadeur de France, était absente. Le directeur général de l'UNESCO fut invité à collaborer "avec les autorités vietnamiennes à la célébration de cet anniversaire tant au siège qu'au Vietnam."

Prévenue le 18 octobre 1988 par des réfugiés vietnamiens intégrés à la section de l'Oise, l'ANAI organisa la mobilisation contre ce projet ignoré du peuple français. Nos présidents de section, les dirigeants des associations du comité d'entente des anciens d'Indochine et de bien d'autres associations patriotiques sonnèrent l'alerte rouge. Quelques grands journaux de Paris et de province (2) ouvrirent

leurs colonnes à cette information stupéfiante. Une quarantaine de parlementaires interpellèrent le gouvernement.

Parallèlement, nous poursuivions nos démarches auprès des ministères (Anciens Combattants, Affaires étrangères, Premier ministre) et de la Présidence de la République, avec l'assurance que donne la foi en la Patrie, et le réconfort d'un accueil loyal.

Au printemps 1990, les négociations finales furent l'œuvre du gouvernement avec l'UNESCO, puis du directeur général de celle-ci avec l'ambassadeur vietnamien. Elles aboutirent à transformer en une fête culturelle privée le 12 mai ce qui aurait pu être un triomphe immodeste pendant une semaine ; le projet initial des communistes ne prévoyait-il pas un colloque d'histoire, une exposition photographique, un spectacle théâtral et une réception de prestige sous l'égide de l'UNESCO... et sans doute à ses frais ? Précisons que le gouvernement français n'a pas été représenté à la fête du 12 mai ; le vœu de l'ANAI a été exaucé.

Le "journal de marche" qui précède illustre l'importance du renseignement. Sans les Vietnamiens de l'Oise, nous serions tous restés dans l'ignorance des préparatifs communistes ; je n'ose imaginer notre réveil le 19

mai 1990. Grâces soient rendues à M. Chanu, président de la section de l'Oise, dont la politique d'ouverture a suscité l'information qui a permis la lutte et la victoire.

Une autre conclusion s'adresse à ceux qui ne liront jamais cet éditorial : *les anciens d'Indochine qui s'obstinent dans leur isolement à l'échelon local ou départemental*. L'ANAI vient de leur montrer une nouvelle fois l'efficacité d'une association nationale nombreuse et cohérente. D'une part, chacun a tenu son rôle à son poste, transmettant le renseignement et sensibilisant l'opinion ; la plupart des interventions parlementaires, en effet, ont été provoquées par les présidents de section. D'autre part, le poids que confèrent les effectifs en régime démocratique et la bonne connaissance des rouages gouvernementaux ont mis l'échelon central en mesure d'obtenir les décisions souhaitées.

Je crois que l'ANAI a bien travaillé pour la France.

**Le général de division
Guy Simon
président de l'ANAI et du CNE**

(1) Organisation des Nations Unies pour l'éducation, les sciences et la culture.

(2) Metz, Nancy, Nice, Toulon, Marseille, Toulouse.

Interventions parlementaires contre la célébration à Paris du centenaire de Ho Chi Minh

L'ANAI exprime sa reconnaissance aux parlementaires qu'elle a trouvés à ses côtés pour sauver l'honneur de la France. En dressant le tableau ci-dessous, elle demande l'indulgence de ceux dont l'intervention lui a échappé.

Sénateurs auteurs de questions écrites au gouvernement :

MM. Claude Huriet (23.3.89 et 25.5.89), Alain Dufaut (26.6.1989), Jean-François Le Grand (16.11.89), Bernard Hugo (14.12.89), Alain Gérard (18.1.90), Edouard Lejeune (18.1.90), Roger Boileau (25.1.90), Richard Pouille (8.2.90), Albert Voilquin (29.3.90).

Sénateurs auteurs de questions orales au gouvernement :

MM. Claude Huriet (22.6.89), Jacques Habert (19.4.90).

Députés auteurs de questions écrites au gouvernement :

MM. Michel Péricard (2.5.89), Alain Griotteray (22.5.89), Michel Terrot (27.11.89), Denis Jacquat (18.12.89), Jean-Louis Masson (25.12.89), Francisque Perrut (27.11.89), Yves Coussin (4.12.89), Pierre Méhaignerie (25.12.89), André Berthol (25.12.89), Gérard Longuet (1.1.90), Jean-Marie Demiangé (15.1.90), Ambroise Guellec (22.1.90), Gérard Léonard (22.1.90), Claude Gaillard (29.1.90), Bruno Bourg-Broc (26.2.90), Daniel Colin (26.3.90), Christian Estrosi (5.90).

Député auteur de question orale au gouvernement :

M. Roland Nungesser (23.5.90)

Parlementaires auteurs d'interventions incluses dans un discours :

Sénateur Jacques Habert (25.11.89), Député Eric Raoult (18.12.89).

Sénateur auteur de lettre au Premier Ministre :

M. Serge Vinçon (5.90)

Parlementaires auteurs de lettres au ministre de la Défense :

Sénateur Louis Souvet (30.11.89), Député Antoine Rufenacht (10.89).

Députés auteurs de lettres au ministre des Anciens Combattants :

MM. Claude Barate (19.6.89), Marc Reyman (6.7.89), Alain Juppé (8.1.90), Jean-Pierre Kucheida (1.90).

Député auteur de lettre au Directeur général de l'UNESCO :

M. Jacques Farran (18.7.89)

Communiqués

Parallèlement à l'action efficace du gouvernement et de la Direction générale de l'UNESCO, qui a réduit à une simple représentation culturelle privée le programme grandiose initialement prévu pour le centenaire de Hô Chi Minh, plusieurs contre-offensives ont été lancées :

— le 18 mai, à Nice, au forum Maséna, le ministre Beucler a ouvert un "Rassemblement pour la vérité historique" (1) en disant notamment : "Nous devons réagir contre cette espèce de lavage de cerveau auquel est soumis notre pays, de la part de prétendus historiens mal informés ou mal intentionnés" ;

— le 12 mai, à Paris, au palais de la Mutualité, le général Simon a ouvert "Six heures de vérité pour le Vietnam" (2) par un discours sur "Trois siècles d'amitié entre la France et le Vietnam".

L'ANAI félicite tout particulièrement M. André Géraud, président de la section du Rhône, pour avoir signalé au maire de Lyon que sa bonne foi avait été surprise par les communistes vietnamiens en France. Ceux-ci, en effet, avaient demandé et obtenu la disposition d'une salle municipale pour donner un concert le 26 mai, sans annoncer qu'il s'agissait de célébrer le centenaire de Hô Chi Minh. Éclairé par le président Géraud, M. Michel Noir s'est empressé d'annuler cette mise à disposition. A Lyon, non plus, les communistes n'ont pas fait la loi.

(1) Organisé par la Fédération des Anciens Coloniaux

(2) Organisées par le Comité international Tran Van Ba et la Ligue des Vietnamiens Nationalistes (LIVINA).

L'UFAC (Union Française des Associations de Combattants) a l'habitude de diffuser un message à lire le 8 mai devant les monuments aux morts. Cette année, ce message se terminait par un témoignage de confiance envers l'UNESCO pour la protection et l'épanouissement de la jeunesse.

Un mois avant que nous fussions certains de la victoire dans notre campagne contre Hô Chi Minh, cette référence à l'UNESCO pouvait être interprétée comme une trahison. Aussi le ministre Beucler a-t-il demandé à tous les anciens d'Indochine de faire retirer du message la phrase mal venue.

Précisons à cette occasion que, par souci d'apolitisme, l'ANAI n'est pas affiliée à l'UFAC. Que les sections départementales entretiennent de bonnes relations avec les UDAC, c'est une autre question ; l'entente entre les hommes est toujours souhaitable, et la politique de la chaise vide est mauvaise. Mais notre âme n'appartient qu'à nous.

Dominique Rizet, envoyé spécial de "France Soir", a visité le Vietnam au mois de mai pour enquêter sur les anciens militaires vietnamiens de l'armée française ou de l'armée vietnamienne sous commandement français qui attendent encore, soit leur libération des camps de concentration où ils croupissent depuis 1975, soit leur visa d'entrée en France.

Le journal "France Soir" a consacré sa page 2 tout entière trois jours de suite (les 21, 22 et 23 mai) à ce reportage extrêmement poignant. De nombreux lecteurs ont exprimé leur vive émotion.

L'ANAI connaît bien ce sujet, car elle s'est déjà employée à identifier et à établir en France un certain nombre de ces frères d'armes. Le Comité National d'Entraide et l'Entraide Parachutiste ont joué un rôle directeur en ce domaine ; la Saint Cyrienne, la Fédération des Anciens Coloniaux, d'autres encore, ont manifesté leur générosité. Mais ce sont de micro-réalisations (notamment la colonie d'anciens parachutistes vietnamiens amputés à Diên Biên Phu, installés à Besançon par l'Entraide Parachutiste), sans commune mesure avec les besoins.

L'enquête de Dominique Rizet devrait permettre au gouvernement d'intervenir une nouvelle fois auprès des autorités vietnamiennes pour la libération des officiers déportés.

Vietnam et boat-people, politique de la France

Le bulletin de l'ANAI du 3ème trimestre 1989 a publié le compte rendu de M. Saint Jean, secrétaire général du Comité national d'entraide, sur la conférence internationale des 13 et 14 juin 1989 à Genève. La conclusion affirmait que la France s'opposait au retour forcé des réfugiés vietnamiens dans leur pays (tel qu'il est pratiqué notamment à partir de Hong Kong).

Dans l'extrait du journal officiel du 12 avril 1990 reproduit ci-dessous, c'est avec intérêt qu'on pourra lire la déclaration du docteur Kouchner, Secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, devant l'assemblée nationale le 11 avril.

Assemblée nationale — 1ère séance du 11 avril 1990

M. le président. La parole est à M. Georges Mesmin.

M. Georges Mesmin. Ma question s'adresse à M. le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères. Elle

concerne la politique de la France en Extrême-Orient en matière de défense des droits de l'homme. En effet, cette politique paraît parfois incertaine, notamment en ce qui concerne le Vietnam.

D'un côté, M. le secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire a déclaré, lors de son dernier voyage dans ce pays, que la question des droits de l'homme avait été au centre des entretiens et, de l'autre, la France a acquiescé au retour forcé des réfugiés vietnamiens, entériné par le Haut commissariat aux réfugiés, ce qui les condamne à une situation dramatique.

Faut-il rappeler que 500.000 boat people ont péri en quinze ans dans la mer de Chine, pour échapper à un régime dont la nature et les dirigeants n'ont toujours pas changé ? Ils ont pris et ils prennent encore aujourd'hui des risques considérables, en particulier celui de mourir. N'oublions pas qu'un sur deux seulement a une chance de survivre.

Peut-on admettre qu'ils soient considérés comme de simples réfugiés économiques ? La France peut-elle rester muette face à la décision de Hong-Kong de les rapatrier de force ? Est-ce au moment où triomphe de par le monde l'esprit de liberté et le respect du message de la France que nous devons nous incliner ? Quel sera le poids moral de notre pays s'il admet de cautionner cette politique qui fait plaisir au régime de Hanoï ? La France a mieux à faire vis-à-vis du Vietnam que de cautionner ce régime totalitaire dans le vain espoir qu'il s'amendera. Beaucoup de Vietnamiens amis de la France attendent de notre pays qu'il adapte ses actes à son image de pays

respectueux des droits de l'homme.

N'oublions pas l'exemple de la Roumanie : ceux qui ont lié amitié avec le régime de Ceausescu font aujourd'hui bien mauvaise figure ! Ne nous compromettons pas avec le Vietnam alors que la situation internationale évolue de tous côtés, en Europe de l'Est comme en Afrique.

Ma question est la suivante : quelle politique le gouvernement entend-il mener pour que la France reste fidèle à sa tradition et qu'elle soit crédible le jour où, comme les autres pays communistes, le Vietnam retrouvera sa liberté ?

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'action humanitaire.

M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat. Monsieur le député, répondez de façon très rapide à une question aussi importante est difficile.

Je répondrai en deux temps.

Je rappelle d'abord que nous sommes très attentifs à ce qui se passe dans la péninsule indochinoise car l'histoire mais aussi des sentiments d'amitié nous lient aux populations vietnamiennes. Il est de notoriété publique que la position de ce pays depuis quelques années, en particulier l'invasion puis le maintien de ses troupes au Cambodge, a écarté le Vietnam de la communauté internationale.

M. Jean-Pierre Brard. Au bénéfice des Khmers rouges !

M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat. Depuis que ce pays a retiré ses troupes, une ouverture, économique d'abord, et politique peut-être, dont on sent quelques signes, se manifeste sur place ; le gouvernement de la France a choisi d'encourager cette évolution, de faire le pari de l'ouverture. Ainsi, notre effort de coopération et d'assistance technique a plus que doublé cette année. Par ailleurs, M. le ministre d'Etat a signé avec son homologue un accord créant une grande commission mixte et j'ai eu l'occasion, en février, d'accompagner M. Roland Dumas lors de la première séance de cette commission. Nous ne nous faisons aucune illusion mais il faut saisir l'occasion car les boat people peuvent en bénéficier, et je vais tenter de le démontrer.

De 1977 à 1989, 1.100.000 boat people ont été recueillis dans les camps. Vous affirmez que 500.000 sont morts en mer ; c'est énorme, mais c'est

VOYAGES DU SOUVENIR au VIETNAM



et au CAMBODGE



LOGOTOUR (organisateur du 1er voyage du Souvenir en novembre 1986).

Tous renseignements auprès de :

LOGOTOUR

Immeuble le Belvédère
95800 CERGY-ST-CHRISTOPHE
Tél. : (1) 30.30.53.35
Adresse postale :
BP 8334
95804 CERGY PONTOISE CEDEX



possible car nous ne connaissons pas le nombre des départs ; seulement celui des arrivées. En 1987, 30.000 boat people ont été recueillis contre 60.000 en 1988 et 110.000 en 1989. Devant cet afflux justifié, comme vous l'avez souligné, par une situation économique et politique contraignante, la communauté internationale — et pas seulement la France — a élaboré un plan d'action global qui met malheureusement les réfugiés vietnamiens sur le même plan que les autres réfugiés, si bien qu'ils ne sont plus acceptés dans les camps de premier accueil mais sont répartis, comme tous les autres réfugiés du monde, entre migrants économiques, auxquels nous n'avons plus accès, et réfugiés politiques, que des pays pourront accueillir définitivement.

Telle est la situation. Mais nous n'avons pas accepté et nous n'accepterons pas les retours forcés. Mme Edwige Avicé l'a dit à Genève, et je l'ai répété lors de la conférence du HCR ainsi qu'au Vietnam. J'ai rencontré à Haiphong ces cinquante et une personnes que, lors d'une nuit de décembre, l'Angleterre et Hong-Kong ont rejetées de force, le nombre des policiers étant supérieur à celui des enfants. Il m'a semblé que l'accueil que leur ont réservé les Vietnamiens avait été relativement bon. Les autorités m'ont paru avoir pris des résolutions satisfaisantes dans la mesure où elles n'acceptent pas, elles non plus, ces retours forcés.

Apparemment, la Grande-Bretagne ne répétera pas cette opération qui visait peut-être à l'intimidation. Une délégation comprenant des membres du ministère des affaires étrangères, du ministère de la solidarité et de mon secrétariat d'Etat a parcouru les camps en vue d'accueillir, dans les deux ans qui viennent, 4 400 de ces personnes qui y séjournent depuis des années, depuis dix ans parfois, et que l'on appelle des long stayers.

Mais nous n'avons plus accès à ces réfugiés car ils font partie des migrants économiques, qui ne nous sont plus présentés. C'est d'ailleurs licite aux termes des conventions de Genève. Au demeurant, les réfugiés vietnamiens ont été les plus populaires et les plus privilégiés.

La situation est tragique car ils sont 57.000 dans les camps de Hong-Kong que j'ai visités, et dont certains sont absolument insupportables. Mais il faut reconnaître que les autorités de Hong-Kong comme celles de Grande-Bretagne n'ont jamais repoussé à la mer les boat people. Elles les entassent dans des camps, souvent difficiles,

**ABONNEZ-VOUS
à
HISTORAMA
MENSUEL**

*Les plus grands historiens
vous racontent
leurs découvertes
et vous révèlent
les secrets de l'Histoire.*

**1 an 12 numéros
270 F au lieu de 336 F**

Bon à découper (ou recopier) à retourner accompagné de votre règlement à HISTORAMA - Service Abonnements 60732 Ste-Geneviève cedex

Oui, je désire m'abonner à HISTORAMA, pour 1 an (12 numéros) au prix spécial de 270 F au lieu de 336 F.

Nom
Prénom
Adresse
Code postal
Ville

Ci-joint mon règlement
par chèque bancaire CCP
Tarif abonnement étranger
(train-bateau) 340 F

voire immondes. Mais ailleurs, monsieur le député, dans les autres pays de la zone, on pratique ce qu'on appelle le push off. On repousse en fait les boat people, de côte en côte, vers la mort. Lorsqu'on juge sévèrement l'attitude des autorités de Hong-Kong, il faut se rappeler que, ailleurs, c'est encore pire.

Que faire dans l'avenir ? Nous devons développer nos relations avec le Vietnam et faire en sorte que ses ressortissants vivent dans des conditions telles qu'ils quitteront moins le pays. Je ne me fais aucune illusion sur ce point mais c'est la seule solution. C'est d'ailleurs celle que nous demandent toutes les organisations vietnamiennes qui ont été aux côtés des boat people depuis des années, tous les militants qui ont essayé de leur tendre la main. Je n'en vois pas d'autre !

SOLUTION DES MOTS CROISÉS DE BA COP N° 8

Horizontalement :

1. Chandelier — 2. Haro - Canne — 3. Ambiguïtés — 4. Rare - Meurs — 5. Acéré - Ive — 6. SAR - Item — 7. Ça - Ios — 8. On - Estival — 9. Néon - Acéré — 10. Sectorisés.

Verticalement :

1. Charaçons — 2. Hamac - Anée — 3. Arbres - Oc — 4. Noieraient — 5. Eros — 6. Ecume - Star — 7. Haie - Ici — 8. Intuitives — 9. Enervé - Are — 10. Ressembles.

Un aspect peu connu de la coopération franco-américaine en 1945 Commando franco- américain sur Lang-Son 31 juillet-6 août 1945

NDLR — Encore un 45ème anniversaire...

Nous avons le plaisir de publier le récit très intéressant, établi par le colonel Dussaix, d'un fait d'armes aussi exceptionnel que méconnu. L'auteur est président des "Rescapés du 9 mars 1945" et membre du Conseil d'administration de l'ANAI.

Si les événements qui marquèrent, en mars 1945, en Indochine, l'assaut des forces nipponnes contre nos troupes et les actions qui le suivirent sont aujourd'hui bien connus, peu d'écrits, par contre, ont relaté l'odyssée, en Chine du Sud, des éléments français, qui, après les combats du Tonkin, réussirent à franchir la frontière.

Sait-on, en particulier, qu'après avoir lutté au 1er Territoire militaire (nord-est du Tonkin) dans la défense de leurs postes puis en guérilla — citadelles et maquis — les rescapés de cette région poursuivirent, jusqu'à la capitulation japonaise, dans les provinces septentrionales de Chine — le Kouang-Toung et le Kouang Si — où les Japonais étaient solidement implantés et très actifs, des combats, en liaison avec les éléments de guérilla chinoise qui s'y trouvaient mais aussi — le fait mérite d'être souligné — avec les Américains.

C'est cette dernière action commune dont je voudrais, brièvement, vous narer le déroulement.

En juin 1945, alors que les succès des alliés s'affirment en Asie et dans le Pacifique : violente offensive chinoise dans le sud de la Chine, occupation d'Okinawa, bombardements massifs de l'aviation américaine sur le Japon, il est dans les intentions des Américains d'envisager une grande offensive sur le Tonkin à la fin de la saison des pluies : fin septembre ou début octobre 1945.

Ayant peu de renseignements sur cette région, et en particulier sur l'implantation des forces nipponnes dans cette zone, l'état major américain décide de mettre sur pied, le long de la frontière sino-indochinoise, des commandos franco-américains en vue d'actions au Tonkin.

C'est ainsi que mon unité a la chance d'être désignée pour constituer ce premier commando, qui, à ma connaissance, sera le seul.

Après une longue marche, nous quittons la province maritime du Kouang-Toung pour rejoindre le Kouang-Si, plus précisément la petite sous-préfecture de Ning-Ming, à quelque 100 kilomètres au nord de Lang-Son.

Deux jours après notre arrivée, deux "Libérateurs" de l'US Air Force parachutent cinq officiers américains et cinq tonnes de matériel et de ravitaillement. Nous allons suivre un entraînement très poussé, particulièrement de nuit en vue de notre future action au Tonkin. Les Américains se montrent sympathiques, la majorité d'entre eux parlent le français. Ils ont, de l'existence en brousse, des notions très vagues, arrivant en droite ligne d'un camp d'entraînement non loin de New-York. S'ils sont des instructeurs compétents en matière d'armement et d'explosifs, nous ne pouvons nous empêcher de sourire lorsqu'ils veulent nous apprendre à marcher...

Un détachement précurseur avec le capitaine français, chef du commando, quitte Ning-Ming, un soir pour se porter dans le massif de Mau-Son, au Tonkin, au nord-est de Lang-Son. Il sera chargé de prendre contact avec des émissaires, de choisir l'objectif. Le commando le rejoindra alors.

Après avoir étudié trois objectifs possibles, le capitaine Rouquier décide d'attaquer une station radio japonaise dans Ky-Lua, faubourg de Lang-Son au nord de l'agglomération, de la détruire et de tenter de faire des prisonniers.

Le commando rejoint le détachement précurseur dans le Mau-Son

après une longue marche de trois nuits, dans un terrain très accidenté. Le personnel porte sur lui son armement, ses munitions et des vivres pour la durée du coup de main. Pour comble de malheur, trois chevaux de bât qui nous accompagnaient, portant des explosifs, ne peuvent franchir un passage abrupt. Nous sommes contraint de les décharger, de répartir les charges d'explosifs sur chaque homme et d'abandonner les bêtes. Le massif du Mau-Son a une très mauvaise réputation : brousse épaisse, parfois impénétrable, gorges profondes aux parois abruptes. Certes les Mans, peuplade primitive, sont des gens très sympathiques et hospitaliers mais le nombre incalculable de sangsues qui fourmillent sur les pistes l'est beaucoup moins. Comme nous nous déplaçons de nuit et qu'il pleut de surcroît, nous atteignons le bivouac du détachement précurseur couverts de sang.

Deux jours de repos sont indispensables pour remettre le commando en état en vue de l'effort physique intense qu'il doit fournir sous peu. Les Mans, pleins d'amabilité à notre égard, s'offrent à monter la garde sur les pistes pour nous éviter toute surprise désagréable.

Le 5 août, 48 heures avant le lancement de la première bombe atomique sur le Japon, le commando quitte son bivouac du Mau-Son à 15h pour se porter sur la route de Ban-Xam. Le trajet est sans histoire par une piste en bon état, serpentant à flanc de pente dans une végétation très dense nous évitant ainsi toute manœuvre de camouflage. Nous atteignons la route vers 18h. Nous sommes contraints d'attendre la nuit pour franchir une zone dénudée, visible du poste de Ban-Xam, tenu par les Japonais.

Vers 21h, nous reprenons notre route en direction de Lang-Son, distant d'environ 25 kilomètres. La nuit particulièrement noire oblige tout le personnel à accrocher sa boussole lumineuse sur le dos pour maintenir la liaison entre tous les éléments.

Le commando, à l'effectif d'une centaine d'hommes, est articulé en 3 éléments : une section de "coup de main" chargée de "coiffer et d'isoler l'objectif" ; une section dite "d'investigation" et une section de recueil.

Vers une heure du matin, nous atteignons, à la périphérie de Ky-Laa, le pont que nous avons décidé de faire sauter pour ralentir la poursuite de l'ennemi. Chaque homme, en passant, dépose la charge d'explosifs qu'il por-

tait depuis l'abandon des chevaux. Une petite équipe d'artificiers avec un officier américain sera chargée de la destruction de cet ouvrage après le repli du commando.

Nous poursuivons notre progression dans des conditions pénibles que la nuit très noire rend encore plus difficiles. Notre guide, pour comble de malheur, se perd et nous errons, un long moment à proximité de la Mission catholique que nous savons abriter un important poste japonais. Nous arrivons enfin à une piste qui, n'est en réalité qu'un ancien barrage anti-char. C'est un cloaque dans lequel nous pénétrons jusqu'à mi-cuisse. Les équipes de recueil s'installent au fur et à mesure de la progression, chacune reliée à leur chef par un poste radio. Scindé, un moment, en deux éléments, le commando réussit à se rassembler. Nos émissaires nous avaient affirmé que, mis à part le poste japonais de la Mission catholique, aucun élément nippon ne se trouvait entre ce point et la station radio, notre objectif.

Nous atteignons donc la route coloniale n° 4, et pensons avoir encore 500 mètres à parcourir lorsqu'à un virage de la route apparaît un poste, très éclairé suivant les habitudes japonaises. La sentinelle — chose incroyable — dort, assise, appuyée sur son fusil. Que faire ? Le chef du commando est pris dans l'alternative attaquer le poste, tenter de le détruire, faire des prisonniers ou le contourner avant de reprendre la route vers l'objectif assigné. Le jour commence à poindre. Il est 4 heures 30 et les Américains nous avaient annoncé, au petit jour, un bombardement massif par Superforteresses volantes.

Le capitaine Rouquier donne l'ordre d'attaquer le poste. L'éclaireur de tête abat la sentinelle d'un coup de pistolet et nous déclenchons, de toutes nos armes, un feu très violent. Des voitures qui se trouvent à l'intérieur de l'enceinte s'embrasent, des soldats japonais tombent. Mais la riposte ne se fait pas attendre. Les lumières s'éteignent et les coups partent des bâtiments. Nous avons un blessé. L'affaire a duré une demi-heure. Il fait maintenant presque jour et le capitaine Rouquier donne l'ordre de repli.

Le coup de main a, en partie échoué. Le regroupement, à proximité du pont, se fait en bon ordre sous la protection des équipes de recueil. Le pont saute pour éviter toute poursuite en camions. Nous coupons la ligne téléphonique qui relie Lang-Son à Ban-Xam.

Nous reprenons la route empruntée dans la nuit. Nous marchons depuis

plus de 15 heures et la fatigue se fait d'autant plus sentir que la chaleur est torride. Le transport de notre blessé retarde notre progression. Vers midi, nous atteignons Ban-Xam totalement abandonné par sa garnison japonaise. Tout en prenant des précautions, nous nous restaurons un peu et vers 13h, nous amorçons notre repli vers la Chine. Le terrain, dans cette région, est composé de mamelons très boisés et de vallées étroites couvertes de rizières. Au moment où nos premiers éléments quittent le poste, un feu très nourri part de toutes les crêtes qui dominant notre itinéraire. Nous apprendrons, par la suite, qu'un bataillon japonais nous a poursuivis depuis Lang-Son et a pris contact avec les éléments évacués du poste de Ban-Xam avant de commencer son action.

Pendant cinq heures, sous une pluie diluvienne, notre repli s'effectuera sous le feu. Nous avons, à nouveau, deux blessés, heureusement légers et deux hommes sont portés disparus. Le capitaine américain qui avait quitté notre base de Ning-Ming avec un attirail complet et particulièrement lourd donne des signes manifestes de fatigue. Il distribue à qui veut les saisir, lingots d'or, boîtes d'opium qu'il avait emportés pour payer les émissaires. Nous le retrouverons quelques instants plus tard ayant, pour tout vêtement, un caleçon et une casquette...

Vers le soir, après bien des efforts et alors qu'une de nos sections fut contrainte de gagner une crête pour assurer le repli de l'ensemble du commando, nous atteignons la frontière. Alertés par la fusillade, les Chinois occupent, eux aussi, les crêtes, craignant sans doute que le déroulement du combat ne pousse les Japonais à passer sur leur territoire. Ils ont l'intention de nous empêcher de passer. Les palabres commencent — nous y sommes habitués — et après une longue discussion ils consentent à nous laisser le passage.

Au premier village, nous passons la nuit. Nous avons marché trente heures, pratiquement sans repos. Nous avons livré cinq heures de combat. Nous étions épuisés.

Deux jours après, nous atteignons notre base. A Ning-Ming, au milieu des pétards qui fusent de partout et dont nous ne comprenons pas le prétexte, le radio américain, resté à notre cantonnement, nous accueille par ces mots :

"War is over" — la guerre est finie...

Colonel Olivier DUSSAIX

Les chemins de fer de la France d'outre-mer

Volume 1
L'Indochine
Le Yunnan

par Frédéric Hulot
La Rédorgane Editeurs

Un récit captivant, une documentation exceptionnelle, de nombreuses illustrations inédites couvrant l'inauguration du "Saigon-Cholon" le 27 décembre 1881, avec photos des dernières locomotives à vapeur françaises circulant encore au Tonkin en novembre 1989, en passant par des vues impressionnantes de "La Rafale" des années 48 à 54. Ce livre passionnera tous les adhérents de l'ANAI qui y retrouveront tant de souvenirs...

BON DE COMMANDE

à retourner à l'Association nationale des anciens d'Indochine et du Souvenir Indochinois — 15, rue de Richelieu — 75001 Paris

Nom

Prénom

Rue

.....N°

Ville

Code postal

désire recevoir exemplaire(s) des Chemins de fer d'Indochine au prix unitaire spécial de 270 F franco. Règlement ci-joint (à l'ordre de l'ANAI) :

chèque bancaire

chèque postal

mandat-lettre

Signature :



Le "Yang-Tsé" (suite et fin) par Christian Sagot La fièvre de l'Orient...



Saïgon : l'hôtel Majestic (Photo donnée par Mme Lefas)

Le "Yang-Tsé" arrive enfin à Saïgon, une des étapes importantes de son long périple vers l'Extrême-Orient. En cette année 1950 où la guerre fait rage en Indochine, l'approche de la ville n'est pas sans danger comme nous l'a raconté Christian Sagot, embarqué en tant que matelot. Il visite la ville, et espère retrouver un de ses deux frères engagés comme militaires dans la région...

La manœuvre d'accostage terminée, nous étions libres, notre service de quart ayant pris fin. Mon copain me demanda si je voulais sortir. En ville, chacun de nous prit un pousse-pousse. Saïgon était une ville animée. Toutes les plus belles filles se trouvaient dans cette ville de garnison mais aussi de débauche, où tous les plaisirs étaient offerts pour une poignée de piastres (la monnaie indochinoise) et où nous, marins, n'étions pas des anges... Personnellement, je ne savais pas que le trafic existait réellement : or, armes, opium... Parmi les membres de l'équipage, il y avait des Corses qui fréquentaient la ligne de l'Extrême-Orient depuis des années. Une fois arrivés à Saïgon, ils faisaient leurs petites affaires afin de passer d'agréables soirées à Cholon, faubourg de la ville. Je ne disposais pas d'autant d'argent que mes copains !

Notre séjour dura deux semaines. Nous avions la chance d'être amarrés au quai des Messageries maritimes, le plus proche de la ville.

Toutes nos journées étaient occupées par le travail de bord et par la sur-

veillance du déchargement du matériel militaire et par celle des cales : nous craignons qu'un Viet ne vienne y déposer une bombe. Nous surveillions chaque homme se trouvant dans la cale et les va-et-vient la nuit. Il arrivait fréquemment que des sampans accostent le long du bord, côté rivière, et que leurs occupants montent par les aussières afin de voir s'il n'y avait rien à voler...

Dix jours passèrent à Saïgon lorsque je fus pris d'une terrible fièvre qui me cloua au lit. Le docteur de la compagnie ne parvint pas à se prononcer sur ce que j'avais. Une certitude : j'avais maigri de dix kilos ! Le commandant se demanda s'il devait me débarquer afin qu'on m'emmenât à l'hôpital de Saïgon ou bien me garder à bord, il opta pour cette dernière alternative.

Moi, je ne tenais pas à débarquer, cela aurait gêné mes projets de retrouver mes frères. Je restais alité durant dix jours. Le jour de l'appareillage de Saïgon j'étais toujours couché.

La descente de la rivière se fit sans attaque. Nous primes la mer pour Tourane. Là, une lettre de mon frère m'annonçait qu'il était en opérations très loin à l'intérieur des terres. L'escale fut très courte.

Puis nouveau départ, pour Haïphong ; où là encore je ne pus rencontrer mon frère aîné qui, lui, se trouvait sur la frontière de Chine.

Comme sur un échiquier

Haïphong semblable à Saïgon, mais un peu moins importante, offrait tout

autant de plaisirs. Notre séjour était prévu pour une semaine : nous avions un gros déchargement de munitions et diverses choses pour l'armée. Escale suivante, la baie d'Along : une des sept merveilles du monde, quelque chose d'inoubliable ! Des énormes rochers plantés droits dans la mer, dans une baie d'un bleu incomparable où régnait un calme presque religieux... Avec notre navire nous passions près des îlots à pouvoir les toucher de la main. Cela faisait peur d'évoluer entre ces rochers disposés comme sur un échiquier où nul commandant ne prendrait le risque de s'aventurer sans pilote. Ce fut très impressionnant car je dus prendre la barre et faire preuve de beaucoup d'adresse et de sang-froid pour ne pas dévier d'un pouce en fonction des ordres donnés par le pilote. Il fallait l'écouter attentivement tout en regardant défiler ces rochers devant l'étrave.

Nous arrivâmes enfin à Coffa-Mine qui disposait d'un quai à charbon. Nous devions prendre un chargement de charbon à destination du Japon. La main-d'œuvre était constituée de femmes tonkinoises qui chargeaient le charbon très poudreux (de l'antracite) à l'aide de pelles. En majeure partie mariées à des Viets, elles venaient travailler pour gagner un peu d'argent.

Nous étions à la frontière chinoise, et j'aurais adoré pouvoir visiter cette région montagneuse, la vraie jungle. Mais les quelques Français qui habitaient là nous déconseillèrent de sortir dans ce véritable repaire du Viet-Minh. Alors nous passâmes nos soirées à jouer aux cartes ou à lire. Les nuits étaient très chaudes et surtout humides.

Je me remettais très doucement de ma fièvre. Dans deux jours, nous partirions pour la Chine, où venait d'éclater la révolution. Il n'y avait que quelques mois que Mao-Tsé-Toung, au pouvoir, menait un régime très dur. L'heure de l'appareillage venait d'être affichée à la coupée pour le lendemain, 6 heures du matin. Les bateaux ne pouvaient quitter cet endroit et traverser la baie d'Along que le jour, à cause du manque de balisage sur les nombreux rochers à contourner. En temps de paix, il était facile aux Viets de déplacer les feux afin que les bateaux heurtent les rochers à fleur d'eau et coulent dans les passes. La manœuvre d'appareillage se fit au lever du jour et nous quittâmes l'Indochine pour la Chine mystérieuse. J'étais très déçu de ne pas avoir rencontré mes frères. Enfin, dans quelques jours, nous allions remonter le Yang-Tsé-Kiang en direction de Changhaï.

HANOI, MON BEL HANOI...



La pagode au pilier unique, Hanoi

J'ai été enfant et adolescent à Hanoi et les souvenirs que j'en ai gardés sont si proches, leur empreinte si vive que je ne puis m'imaginer qu'ils remontent pour certains à plus d'un demi-siècle.

C'est en effet aux premiers jours de 1923, qu'après un mois de paresseuses escales nous nous sommes trouvés mes nombreux frères et sœurs et moi (nous étions sept), transplantés des rives de l'Eure à celles bien plus capricieuses du Fleuve Rouge. Nous devions y passer quatre ans ou presque, jusqu'à la fin de l'été de 1926, séjour entrecoupé de longues vacances à Cha-pa, au pied des montagnes de Chine, en baie d'Along sur le "Tuyen-Quang", chaloupe du service des douanes, et pour la dernière année à Yunnan-fu, en pleine guerre civile dont nous garderons toujours les images atroces.

Comparé au grouillement de Saigon notre dernière escale, après Haiphong, vivant et agité comme tous les ports, Hanoi donnait la première fois l'impression d'une ville de province et même d'un grand village, vaste et presque désert. Cette impression ne résistait pas à la vue de la rue Paul-Bert et surtout à la visite de la ville tonkinoise où les rues portaient toutes le nom de leurs activités : rue du Coton, rue de la Soie, rue des Paniers, rue du Cuivre, etc.

Mais il y avait à Hanoi des espaces où la vue pouvait se reposer dans un décor de beauté : le Petit Lac nous ravissait et nous mourions d'envie de visiter la gracieuse pagode construite en son milieu. Nous allions presque chaque semaine canoter sur le Grand Lac, sur les bords duquel avait été bâtie la pagode, bien plus vaste du Grand Bouddha. Ce lac nous semblait immense. Il était parsemé de nénuphars blancs et roses qu'il me semble n'avoir jamais connus qu'en fleurs. Nous en faisons des bouquets que nous gardions rarement, pressés que nous étions de manger les graines que ces belles fleurs recélaient en leur cœur.

Les bruits et les cris de Hanoi

Il y a quelque part dans Marcel Proust un passage où il décrit les cris et les refrains des marchands ambulants qu'il entendait de son appartement de l'avenue Mozart. Privilège des temps et des villes sans voitures : pour moi Hanoi c'est un peu cela.

Nous habitions boulevard Rialland, à l'angle du boulevard Carreau, deux voies très passantes qui s'animaient de bonne heure. C'était d'abord le clic-clac des socques des congaiés et des femmes qui allaient au marché ou au travail, le roulement des pousse-pousse

rythmé par le martèlement régulier des foulées des coolies. Il y en avait de deux sortes : les pousses de maître à pneumatiques gonflés et les "choléras" à roues en bois qui coûtaient moitié prix.

Puis venaient les cris et les chants modulés des petits marchands ambulants : le marchand de pain et de gâteaux, le marchand de "pheu..eu..eu", appel interminable, qui portait à chaque extrémité de son long bambou les ingrédients, viandes, légumes, épices et le réchaud sur lequel cuisait pendant des heures la plus merveilleuse, la plus nourrissante des soupes, les marchands de petits fruits, jujubes, letchis, ou bien de riz gluant cuit dans une feuille de bananier.

La conjugaison des mots français et de l'accent tonkinois donnait parfois des résultats surprenants : c'est ainsi qu'il nous arrivait d'entendre un "Voulez-vous la cuisse madame". Il s'agissait de cuivres bien entendu, encore fallait-il le deviner.

Plus rares mais guettés et appréciés comme une aubaine par les garnements que nous étions, survenaient parfois de grands enterrements bouddhistes. Le boulevard Rialland était sur la route du cimetièrre et nous les entendions venir de loin : ils s'annonçaient par les cris des pleureuses et une musique qui nous paraissait discordante, mais qu'à distance, je crois au contraire d'un grand raffinement. Ils n'avaient rien de triste ; ni le catafalque rouge et or, ni les victuilles portées en grande pompe, ni le costume des parents vêtus de blanc, n'évoquaient la mort pour nous et nous recevions sans vergogne les liasses de monnaie fictive d'or et d'argent que les serveurs distribuaient le long du chemin.

Le Fleuve Rouge

Le Song-Koi ou Fleuve Rouge doit son nom, on le sait, au limon arraché aux montagnes qu'il traverse et dont ses flots dans la seconde partie de son cours sont chargés. Quand on le remonte, comme nous l'avons fait jusqu'au Kun-Ming par le chemin de fer du Yu-Nan on voit très bien le moment, au-dessus de Lao-Kay, où le torrent devient un fleuve. Sa couleur à Hanoi est effectivement rouge opaque. Il apporte la fertilité à tout le delta où vivent la majeure partie des Tonkinois. Bienfaiteur certes, mais bienfaiteur exigeant : il est sujet, tous les onze ans dit-on, à des crues très violentes. L'une d'elles au moment où nous étions à

Hanoi avait fait craindre le pire et je me souviens que jour et nuit, soldats de la garnison, légionnaires de Son-Tay, côte à côte avec les coolies, travaillaient à renforcer les digues dont la rupture aurait anéanti toute une partie de la ville située en contre-bas.

Un souvenir plus plaisant m'en est resté : tout danger écarté mais le fleuve encore majestueux, mon père nous avait emmené en victoria, grande voiture découverte à deux chevaux, sur le pont Doumer qui le traverse. Le paysage, au soleil couchant était si beau, les couleurs si extraordinaires, que, de retour à la maison, je m'étais précipité sur mes crayons pour les dessiner. Mais j'étais loin d'être un artiste et, dépité de ma maladresse, je l'avais décrit dans une page que ma mère a longtemps gardée.

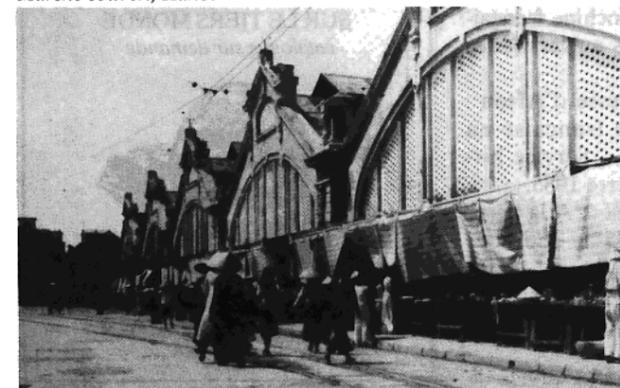
Visites et vie mondaine

Il me semble qu'en ce temps de l'Indochine paisible on se recevait beaucoup. Ma mère avait "un jour" où venait régulièrement le petit cercle de dames qui constituait la société "civile" de Hanoi. Les militaires se recevaient entre eux. Il y venait parfois des visiteurs de passage et je me souviens d'un homme massif et imposant que nous regardions avec une sorte de crainte car il se murmurait qu'il avait tué des hommes en duel. J'ai retenu son nom devenu illustre pour d'autres causes, c'était le marquis de Montpezat.

Un autre visiteur m'a laissé un souvenir durable, non tant à cause de lui qui était resté avec mon père que pour sa jeune et jolie épouse japonaise que j'emmenai chez l'épicièrre chinois Phéot, boulevard Gia-Long à deux pas de la maison. Au moment de commander, ne sachant ni le chinois ni le français, elle se fit apporter une feuille et un pinceau et écrivit sa commande en caractères.

Bien des années plus tard, ayant entre les mains une précieuse édition de La Flûte de Jade de Franz Tausen, je me souviens que notre visiteur

Marché couvert, Hanoi



dont j'avais retenu le nom était ce grand spécialiste de la poésie chinoise et japonaise.

Lycées et écoles de Hanoi

Mes deux frères avaient été inscrits au lycée Albert-Sarraut où ils se rendaient tous les jours à bicyclette. Sans doute les y aurais-je un jour rejoints mais un affreux accident devait en détourner mes parents : deux mois à peine après notre arrivée, mon frère Noël qui n'avait que onze ans, pédalant sans regarder sans doute, se jetait sur le brancard aigu d'une charrette à bras. Malgré l'opération tentée par le docteur Le Roy des Barres, il succombait en quelques heures à l'infirmierie du lycée.

Je passai donc près de quatre ans à Puginier, chez les Frères dont je me souviens avec une tendresse reconnaissante : il y avait le frère Colombin, fin et élancé, le frère Corentin, le frère Prosper, directeur. Mon préféré était le frère Colombin, un Breton de Morlaix court et trapu, d'une force prodigieuse dont il se servait à bon escient : une chose dite par lui, votre bras serré entre ses deux doigts, ne s'oubliait jamais. Mais les premières leçons de latin m'étaient dispensées par un séminariste annamite et, ayant poussé assez loin ces études classiques, j'ai longtemps prononcé le latin avec un indubitable accent vietnamien.

Je ne crois pas qu'une université existait à Hanoi à cette époque. C'est vers 1925 que fut créée l'école de droit et mon père qui était magistrat en fut, je crois, le premier directeur. Je me souviens du défilé des élèves chez nous aux veilles d'examen et de la correction reçue pour avoir accepté innocemment d'un candidat un jeu de cure-dents d'argent.

Les missionnaires — Sœur Antoine

Au contraire de la population des pays musulmans pratiquement fermée à toute influence chrétienne, celle du Viet-Nam et en particulier du Tonkin assistait en foule aux cérémonies organisées par les missionnaires. Je me souviens de deux d'entre elles : le sacre de Mgr Chaize à Ke-So et surtout une semaine sainte passée à Phat-Diem, siège d'une chrétienté florissante dont un des animateurs était notre grand



Pont Doumer, Hanoi



La Gare, Hanoi

ami, le père Barbier. La Passion du Christ était non seulement célébrée mais jouée par des acteurs bénévoles qui entraient à fond dans leur rôle : il n'était pas rare que le Christ s'évanouisse vraiment d'épuisement et je revois encore le galop de "Judas" pour échapper à ceux qui voulaient l'échapper.

A Hanoi, sous l'autorité paternelle de Mgr Gendreau, régnaient sur la cathédrale les pères Dronet et Dépaulis. Nous avons aussi reçu un soir un missionnaire jeune mais qui paraissait épuisé, le père Savinnah, apôtre des peuples des montagnes, Thais, Méos, Muongs, Lolos dont il apprenait les dialectes pour en établir les lexiques.

Mais mon souvenir le plus profond est celui de Sœur Antoine qui, peu de temps après notre arrivée à Hanoi nous avait elle-même reçus à Thai-hap, l'asile des incurables qu'elle avait fondé après plusieurs cliniques et hôpitaux. Nous devions la revoir une dernière fois : elle était sur son lit, mourante des suites d'une blessure que lui avait faite un de ses malades. Elle nous sourit et nous imposa les mains. J'ai devant moi l'In Memoriam de sa mort : "A la mémoire, dit-il, de notre chère Sœur Antoine, née Félicie Vacheron, décédée au milieu de ses pauvres le 27 mai 1926 à l'âge de 60 ans, après 37 ans de dévouement au Tonkin."

Il est aujourd'hui de mode et de bon ton de charger la colonisation de tous les maux. Pensant à cette petite sœur arrivée au Viet-Nam à 23 ans pour n'en plus jamais repartir, à mon père aussi qui y demeura quarante ans, je sais qu'il y avait dans ce mot beaucoup d'amour.

Louis Dunezat



Bibliographie de base sur l'Indochine

Les nombreux lecteurs qui ont réclamé sa réédition trouveront ci-dessous la bibliographie de base publiée en deux livraisons dans les bulletins des 2e et 4e trimestres 1989.

Histoire générale

— Philippe Heduy : "Histoire de l'Indochine 1624-1954" — Société de Production littéraire 1983.

— Georges Taboulet : "La Geste française en Indochine" (2 tomes) — Editions Adrien-Maisonneuve 1955.

— "L'Armée française en Indochine" — Imprimerie nationale 1932.

— Colonel André Teulières : "L'Indochine, guerres et paix" — Editions Lavauzelle 1985.

— Paul Doumer : "L'Indochine française" — Editions Vuibert. 1930

— Philippe Franchini : "Les Guerres d'Indochine" (2 tomes) — Editions Pygmalion 1988.

— Colonel Marchand : "L'Indochine dans le cadre de l'Asie et ses problèmes actuels" — Editions Peyronnet 1949.

— Pierre Huard et Maurice Durand : "Connaissance du Vietnam" — Imprimerie nationale pour l'Ecole française d'Extrême-Orient 1954.

— Colonel E. Diguët : "Les Annamites" — Editions Challamel 1906.

— Louis Bezacier : "L'Art vietnamien" — Editions de l'Union Française 1955.

— Joseph Nguyen Huy Lai : "La Tradition religieuse, spirituelle et sociale au Vietnam" — Editions Beauchesne 1981.

— Le Thanh Khoi : "Le Vietnam, histoire et civilisation" — Editions de Minuit 1955.

— Jean Chesneaux : "Contribution à l'histoire de la nation vietnamienne" — Editions sociales 1955.

— S.M. Bao Dai : "Le Dragon d'Annam" — Editions Plon 1980.

— Paul Mus : "Vietnam, sociologie d'une guerre" — Editions du Seuil 1952.

— Philippe Devillers : "Histoire du Vietnam 1940-1952" — Editions du Seuil 1952.

— Colonel André Teulières : "La Guerre du Vietnam 1945-1975" — Editions Lavauzelle 1978.

— Bernard Fall : "Indochine 1946-1962" — Editions Laffont 1962.

— Paul Le Boulanger : "Histoire du Laos français" — Editions Plon 1931.

— Colonel Jean Deuve : "Le Royaume du Laos (1949-1965)" — Editions du CNRS et de l'Ecole française d'Extrême-Orient 1984.

— Jean Deluert : "Le Cambodge" — Presses universitaires de France Collection Que sais-je ? 1983.

— Bernard Groslier : "Angkor, hommes et pierres" — Editions Arthaud 1956.

— Anne de Hauteclocque-Howe : "Les Rhadés, une société de droit maternel" — Editions du CNRS 1985.

— "Indochine, alerte à l'histoire" — Académie des Sciences d'outre-mer, Institut de l'Asie du sud-est, 1985.

— Pierre Montagnon : "La France coloniale" (2 tomes) Editions Pygmalion 1988, 1990.

19ème siècle

— Père Alexandre de Rhodes : "Voyages et Missions" — Editions Julien et Lanier 1854 (reprise de l'édition Cramoisy 1653).

— Charles Dounion : "Mission de la Cochinchine et du Tonkin" — 1858

— P. Vial : "Les premières années de la Cochinchine" — Editions Challamel 1874.

— Charles Meyer : "La Vie quotidienne des Français en Indochine 1860-1910" — Editions Hachette 1985.

— Maurice Loir : "L'Escadre de l'Amiral Courbet" — Editions Berger Levrault 1886.

— Pierre Vieillard : "Le Sud tranquille" — Editions Sudestasia 1987.

1940-1945

— Paul Isoart : "L'Indochine française 1940-1945" — Presses universitaires de France 1982.

— Colonel Claude Hesse d'Alzon : "La Présence militaire française en Indochine, 1940-1945" — Service historique de l'Armée de terre 1985.

— Amiral Jean Decoux : "A la barre de l'Indochine, 1940-1945" — Editions Plon 1949.

— Général Sabatier : "Le destin de l'Indochine 1941-1951" — Editions Plon 1952.

— Général Mordant : "Au service de

la France en Indochine 1941-1945" — Imprimerie française d'outre-mer 1950.

— Contre-amiral Romé : "Les Oubliés du bout du monde" — Editions maritimes, Biarritz 1983.

— Jacques Le Bourgeois : "Ici Radio Saïgon, 1939-1945" — Editions France Empire 1985.

— Gouverneur Général Georges Gautier : "La Fin de l'Indochine française" — Société de production littéraire 1978.

— R. Bauchar : "Rafales sur l'Indochine" — Editions Fournier 1946.

— Claude de Boisanger : "On pouvait éviter la guerre d'Indochine" — Editions Adrien-Maisonneuve 1977.

— Georges Fleury : "Mourir à Lang Son" — Editions Grasset 1985.

— René Charbonneau et José Maigre : "Les Pariés de la victoire" — Edition France Empire 1980.

— Général Paul Huard : "Le Corps léger d'intervention et l'Indochine 1943-1946" — chez l'auteur, Divajeu, 26400 Crest, 1988.

— M. Caply (Colonel Jean Deuve) : "Guérilla au Laos (l'occupation japonaise au Laos 1940-1945)" — Presses de la Cité 1966 et Presse Pocket 1971.

— M. Caply (Colonel Jean Deuve) : "Le Japon et l'indépendance du Laos 1945" — Revue d'histoire de la seconde guerre mondiale, Presses Universitaires de France 1971.

— Général Jean Boucher de Crèvecœur : "La libération du Laos, 1945" — Service historique de l'Armée de terre 1945.

Michèle DHENNEQUIN

LIBRAIRE

76, rue du Cherche-Midi
75006 PARIS

Téléphone (1) 42.22.18.53

C.C.P. La Source 31.409.91 L

R.C. Paris A 691 063 853

SIRET 691 063 853 00010 — Code APE 6425

ANTIQUITES-LIVRES ANCIENS

(Cartes - Gravures - Documents)

SUR LE TIERS MONDE

catalogue sur demande



Avis aux anciens de Dien Bien Phu

Nous avons pu acquérir les 20 derniers exemplaires du magnifique ouvrage du Médecin Colonel Grauwin :

"J'étais médecin à Diên Biên Phu"

Hâtez-vous de passer vos commandes au Siège national.

Prix : 60 F + 10 F de port et emballage

1946-1954

— Commandant Désiré : "La Campagne d'Indochine, 1945-1954, bibliographie (5 tomes) — Service historique de l'Armée de terre 1971, 1973, 1976, 1977.

— Commandant Gilbert Bodinier : "La Guerre d'Indochine, 1945-1954, textes et documents" (plusieurs tomes en cours de parution) — Service historique de l'Armée de terre 1987.

— Général Yves Gras : "Histoire de la guerre d'Indochine" — Editions Plon 1979

— Jacques Dalloz : "La Guerre d'Indochine 1945-1954" — Editions du Seuil 1987.

— Jean Sainteny : "Histoire d'une paix manquée, Indochine 1945-1947" — Editions Amiot-Dumont 1953, Saint-Clair 1967, Fayard 1967.

— Amiral Thierry d'Argenlieu : "Chronique d'Indochine 1945-1947" — Editions Albin Michel 1985.

— Lucien Bodard : "La Guerre d'Indochine" (3 tomes : I — L'Enlèvement, II — L'Humiliation, III — L'Aventure) — Editions Gallimard 1963, 1965, 1967.

— Philippe Heduy : "La Guerre d'Indochine, 1945-1954" — Société de production littéraire 1981.

— Général Henri Jacquin : "Guerre secrète en Indochine" — Edition Olivier Orban 1979.

— Claude Paillat : "Dossier secret de l'Indochine" — Presses de la Cité 1964.

— Commandant Antoine Savani : "Visage et images du Sud-Vietnam" — Imprimerie française d'outre-mer 1955.

— Colonel Jean Leroy : "Un homme dans la rizière" — Editions de Paris 1955 — repris dans : "Fils de la rizière" — Editions Laffont 1977.

— Bernard Fall : "Le Viêt-Minh, 1945-1960" — Editions Armand Colin 1960.

— Généraux Jacques Massu et Jean-Julien Fonde : "L'Aventure vietminh" — Editions Plon 1980.

— Colonel Pierre Charton : "RC4, la tragédie de Cao Bang 1950" — Editions Albatros 1975.

— Colonel Marcel Le Page : "Cao Bang" — Nouvelles éditions latines 1981.

— Colonel Pierre Langlais : "Diên Biên Phu" — Editions France Empire 1963.

— Jules Roy : "La Bataille de Diên Biên Phu" — Editions Julliard 1963.

— Jean-Pierre Bernier : "GM 100" — Presses de la Cité 1978.

— Général Henri de Brancion : "Commando Bergerol, Indochine 1946-1953" — Presses de la Cité 1988.

— Aumônier Paul Jeandel : "Soutane noire et béret rouge" — Editions de la Pensée moderne 1957.

— Jean Lacouture et Philippe Devillers : "La Fin d'une guerre, Indochine 1954" — Editions du Seuil 1960.

— Général Henri Navarre : "Agonie de l'Indochine, 1953-1954" — Editions Plon 1958.

— Général Paul Ely : "L'Indochine dans la tourmente" — Editions Plon 1964.

— Général Raoul Salan : "Indochine rouge" — Presses de la Cité 1975.

— Jean Lartéguy : "Soldats perdus et fous de Dieu" — Presses de la Cité 1986.

Histoire de la captivité

— Colonel Robert Bonnafous : "Les Prisonniers du corps expéditionnaire français en Extrême-Orient dans les camps du Viet-Minh (1945-1954)" — chez l'auteur, Saint Genies des Mourgues, 14160 Castries.

— René Moreau : "Huit ans otage chez les Viets, 1946-1954" — Editions Pygmalion 1982.

— Jean Pouget : "Le Manifeste du camp n°1" — Editions Fayard 1969.

— Albert Stihle : "Le Prêtre et le commissaire" — Editions Grasset 1971.

— Pierre Richard : "Cinq ans prisonnier des Viets" — Nouvelles Editions latines 1975.

— Jean-Jacques Beucler : "Quatre années chez les Viets" — Editions des Lettres du Monde 1977.

— René Mary : "Les Bagnards d'Hô Chi Minh" — Editions Albin Michel 1986.

— Erwan Bergot : "Convoi 42" — Presses de la Cité 1986.

1955-1975

— Nguyen Kien : "Le Sud-Vietnam depuis Diên Biên Phu" — Editions Maspéro 1963.

— Georges Chaffard : "Indochine,

dix ans d'indépendance" — Editions Calmann-Lévy 1964.

— Président Truong Vinh Le : "Vietnam, où est la vérité ?" — Editions Lavauzelle 1989.

— Georges Chaffard : "Les Deux Guerres du Vietnam" — Editions de la Table ronde 1969.

— Général Tran Van Don : "Les guerres du Vietnam" — Editions Vertiges 1985.

— Général Vo Nguyen Giap : "Guerre du peuple, armée du peuple" — Editions de Langues Etrangères, Hanoi 1961.

— Truong Nhu Tang : "Mémoire d'un Viet-Cong" — Flammarion 1985.

— Olivier Todd : "Cruel avril 1975" — Editions Laffont 1987.

Après 1975

— Bui Xuan Quang : "Aux origines du conflit Cambodge-Vietnam" — Revue Stratégie et Défense 1983.

— Duyen Anh : "La Colline de Fanta" — Editions Belfond 1989.

— Patrice Franceschi : "L'Exode vietnamien, les réfugiés de Pulau Bidong" — Editions Arthaud 1979.

— François Pouchaud : "Cambodge année zéro" — Editions Julliard 1977.

— Pin Yathay : "L'Utopie meurtrière" — Editions Laffont 1980.

— Boun Sokha : "La Massue de l'Angkor" — Editions des Droits de l'Homme 1979.

— Pierre Chum Somchay : "Cambodge : veilleur, où en est la nuit ?" — Accueil cambodgien (100, rue de Montreuil, 93230 Romainville) 1981.

— Haing Ngor : "Une odyssée cambodgienne" — Editions France Loisirs 1989.

Spécialiste vietnamien de haut niveau

LNC SERVICES

Réparations Télé Vidéo toutes marques

VENTES : CASSETTES VIDEO AUDIO

65, avenue de la République
93300 Aubervilliers
Tél. : 48.34.24.55



Bibliographie récente

Général Le Chatelier

— **Le 27e Bataillon de Tirailleurs algériens**

60 pages 21 x 29,7 cm dont 15 pages de photos

Prix : 30 F plus port.

— **Le 10e Bataillon de Chasseurs à pied 1920-1964**

150 pages dont 35 de croquis et photos

Prix : 70 F plus port.

Ces deux ouvrages sont disponibles au dépôt-vente du Service historique de l'Armée de Terre — Château de Vincennes — 94304 Vincennes — Tél. : 43.74.11.55.

Eglises d'Asie — Revue des Missions étrangères, 128, rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07, Tél. 45.48.19.92.

Abonnement annuel (24 numéros) : 95 F

Abonnement annuel (24 numéros et 10 suppléments) : 155 F

Les suppléments sont consacrés à des sujets spécifiques ; par exemple, le Père Mais passe en revue l'Eglise du Vietnam deux fois par an.

On apprend ainsi que le supérieur des Jésuites du Vietnam, le Père Joseph Nguyễn Công Doan, vient d'être libéré après dix ans de déportation, mais que son assistant, le Père Lê Thanh Quê, reste détenu ; que le Père Rédemptoriste Chan Thin a été jeté en prison pour avoir exposé la véritable situation du clergé catholique au cardinal Etchegaray, envoyé spécial du Pape, en juillet 1989.

On apprendra aussi la mort, le 20 mai 1990, du Cardinal Joseph Trinh Van Cân, archevêque de Hanoï, et administrateur apostolique de Huê depuis le décès de Monseigneur Nguyễn Kim Diên, mort le 8 juin 1988 d'épuisement à la suite de mauvais traitements.

A l'heure où la France s'oriente, à juste titre d'ailleurs, vers de microréalités humanitaires au Vietnam, l'ANAI pense qu'elle doit exiger en contrepartie le respect des droits de l'homme en général et de la liberté religieuse en particulier. Notre premier devoir est de nous informer.

Président Truong Vinh Le — Vietnam : où est la vérité ? — Editions Lavauzelle

Nous recommandons à nouveau cet ouvrage à nos lecteurs soucieux de connaître l'histoire du Sud-Vietnam de 1954 à 1984.

Erwan Bergot — Sud lointain, le courrier de Saïgon — Presses de la Cité

Guerrier devenu historien, l'historien devient romancier. Dans une fresque colorée il nous fait découvrir l'Indochine de 1900, celle des bâtisseurs et des planteurs. La grande réussite de ce roman est de rendre vivant à nos yeux un pays que nous connaissons bien, mais à une époque où nous n'étions pas nés.

Si nous n'avions pas pris pour règle d'écarter les romans de la bibliothèque de base de l'ANAI (voir page 12), Sud lointain d'Erwan Bergot y aurait une place de choix.

Jean Noury — L'Indochine avant l'ouragan — 250 reproductions de cartes postales du début du siècle — En vente chez l'auteur, 19, rue Hector-Berlioz 28300 Mainvilliers.

Jacques Duroyon — Le Valet de cœur et la dame de pique — Les Lettres du Monde, 142, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 Paris.

Préface du ministre Beucler : "Les anciens d'Indochine s'y retrouvent, les autres termineront la dernière page mieux informés".

Lieutenant-colonel Paul-René Machin — France et Armée — Les Lettres du Monde, 142, rue du faubourg Saint-Antoine — 75012 Paris.

Préface du ministre Beucler : "Courageusement, inlassablement, nous avons le devoir de clamer notre message, car l'espoir réside dans la jeunesse".

Pham Duy Khiem — Légendes des Terres sereines — Mercure de France.

Premier Vietnamien élève à l'Ecole Normale Supérieure, condisciple de Georges Pompidou et de Léopold Senghor, premier Vietnamien agrégé, professeur, ambassadeur du Vietnam à

Paris, mort de tristesse en décembre 1974 devant les progrès des communistes dans son pays, Pham Duy Khiem est l'un des plus grands écrivains de cette civilisation franco-vietnamienne qui est l'honneur de la France.

Voilà un ouvrage à posséder assurément quand on aime l'âme vietnamienne et les belles lettres françaises.

Tran Cao Linh — Vietnam, mon pays de toujours — Editions de l'Aide à l'Enfance du Vietnam, 92, avenue du Général Leclerc, 91192 Gif-sur-Yvette.

Très bel album de photographies, d'un format pratique, édité par l'association qui réalise chaque année les plus belles cartes de Noël.

Un chèque de 220 F à l'adresse ci-dessus constituera une bonne œuvre en garantissant une joie esthétique.

Revue historique des armées Programme 1990

N°1 (fin mars) Armement et défense
Du système Gribeauval à l'arme atomique, l'évolution des armements a toujours influencé celle de la tactique, de la stratégie et du concept de défense.

N°2 (fin juin) De Gaulle, militaire
Pour comprendre l'homme du 18 juin, il faut connaître sa carrière militaire dans ses étapes principales : à Verdun, en Pologne, au Levant, au S.G.D.N., dans les chars.

N°3 (fin septembre) Les sous-marins
Du Gymnote au Redoutable, les sous-marins ont pris une grande importance dans la Marine nationale tant au plan technique qu'au plan mission.

N°4 (fin décembre) Consulat et Empire

Sous le signe de Napoléon Bonaparte, un point de vue nouveau sur l'expédition d'Egypte, la campagne d'Italie, la logistique de l'Armée.

La Revue historique des Armées est la revue d'histoire du ministère de la Défense.

Fondée en 1945, elle a été couronnée en 1954 par l'Académie française et, en 1981, par l'Académie des Sciences morales et politiques.

Revue trimestrielle, elle se présente en format 21 x 29 sur 144 pages avec illustrations en noir et en couleurs.

Spécialisée dans l'histoire militaire, la Revue historique des Armées n'est pas réservée aux seuls militaires d'active, de réserve ou en retraite. Elle est ouverte à tous ceux qui par leur expérience et leurs recherches personnelles se passionnent pour l'histoire militaire.

Synthèse des journées nationales de l'ANAI

Cette année, la journée des cérémonies commémoratives du 9 mars 1945 était fixée par le calendrier au dimanche 11 mars (1). La journée d'études de l'association (congrès des présidents le matin, assemblée générale l'après-midi) s'est déroulée le samedi 17 mars. Le choix des dates n'est jamais satisfaisant. D'une part l'anniversaire du 9 mars 1945 s'impose, tant qu'il reste des survivants de cette époque exceptionnelle. Certains présidents de section sont d'ailleurs écartelés entre leur volonté d'organiser une célébration dans leur département et leur désir de participer aux cérémonies nationales. D'autre part cette date se présente trop tôt dans l'année pour que les rapports statutaires (compte rendu d'activité, tableaux financiers) soient achevés.

En 1990 le bureau de l'ANAI a fourni un effort particulier pour organiser la journée d'études plus tôt que les années précédentes, de manière à se consacrer ensuite à la lutte contre les manifestations du centenaire de Hồ Chi Minh. Il y a été aidé par la générosité de la section du Val de Marne, qui a pris en charge toutes les questions matérielles, et en a été récompensé par un plein succès dans la campagne contre Hồ Chi Minh.

Comme à l'accoutumée, les cérémonies aux Tuileries, aux Invalides et à l'Arc de Triomphe se sont déroulées dans le recueillement. Nous en sommes profondément satisfaits. Il faut louer tous les bénévoles peu expérimentés qui tiennent avec présence d'esprit leur rôle indispensable dans cette partition silencieuse.

Se pose également chaque année le problème des invitations officielles. Au fur et à mesure du vieillissement des anciens d'Indochine, la différence d'âge et de mentalité avec les personnalités en charge de responsabilité ou avec leurs représentants en service commandé nous conduit à réduire le nombre de ceux-ci. L'accueil gagne en simplicité et la participation en sincérité.

Nous sommes toujours très reconnaissants au Général Grand Chancelier de la Légion d'Honneur et au Général Gouverneur Militaire de

Paris de l'amitié qu'ils nous témoignent par leur présence.

Un certain fléchissement a été noté dans les amicales d'anciens élèves des lycées et collèges du Vietnam ; il reflète les difficultés réelles d'encadrement que connaissent ces associations (sauf celle d'Albert Sarraut, dont la stabilité force l'admiration). En revanche, la chorale vietnamienne était encore plus remarquable que l'an dernier ; que les Frères des Ecoles chrétiennes en soient remerciés.

Merci également aux prêtres vietnamiens qui concélébrèrent la messe avec fidélité, les pères Tran Thanh Gian et Phan Thanh Van, qui ont tous les deux vécu le 9 mars 1945 aux côtés des Français.

Le congrès des présidents de section et l'assemblée générale se sont tenus le samedi 17 mars dans les locaux municipaux (mairie annexe le matin, hôtel de ville l'après-midi) de Vincennes. Tous les congressistes ont gardé le meilleur souvenir de cette journée, sans doute la plus réussie depuis longtemps. Il est dommage que les adhérents de Paris ne viennent pas plus nombreux à l'assemblée générale (2).

Voici les principales résolutions du congrès des présidents dans le domaine administratif ; il est décidé :

- d'homologuer le régime de la demi-cotisation demandée aux veuves d'anciens d'Indochine, anciens adhérents ou non ;
- de laisser à l'appréciation des sections le dédommagement des porte-drapeaux ;
- d'adresser chaque semestre aux présidents une liste nominative de leurs membres établie par l'ordinaire central ;
- de modifier la texture du bulletin d'adhésion pour le rendre plus accueillant aux sympathisants qui n'ont pas combattu en Indochine ; des propositions sont demandées aux présidents de section.

Dans le domaine pédagogique, le président national a déploré son retard à établir les textes des panneaux d'exposition ; la campagne contre le centenaire de Hồ Chi Minh en est la cause, ainsi d'ailleurs que le

temps et l'argent consacrés au bulletin.

Notre expérience malheureuse d'action sociale greffée sur celle de la Fondation de Lattre (mode centralisé préconisé en 1988, mode décentralisé essayé en 1989) nous fait recommander l'utilisation des structures officielles : CCAS des mairies, DDAS des préfectures, ONAC, sans négliger, quand il y a lieu, le recours à la Ligue contre le cancer. La lecture de la "Voix du combattant" de l'UNC est conseillée aux présidents de section.

Un débat s'est instauré, comme chaque année, sur l'ouverture de l'ANAI aux jeunes sympathisants, non-combattants et non résidents. Les présidents de section se heurtent toujours à une fraction d'irréductibles qui veulent que le souvenir de l'Indochine française meure avec eux ; s'il n'y avait qu'eux, d'ailleurs, ce souvenir serait mort depuis longtemps. S'agissant des critères à exiger des nouveaux adhérents, le général Renaud, président des Yvelines, les résume en un mot : la fidélité.

L'assemblée générale a élu pour trois ans au conseil d'administration l'Ambassadeur Claude Copin (qui a combattu, administré et représenté la France en Indochine pendant seize ans) en remplacement du colonel Jean Felix, vice-président, ancien secrétaire général de l'ANAI, démissionnaire pour raison de santé.

Elle a réélu pour trois ans les membres du conseil d'administration dont le mandat venait à expiration : Mmes de Labrusse et Vidal de la Blache, M. Vivier, Colonels Bachmann, Dussaix, Lenoir et Rotier.

Elle a noté une mutation importante à l'intérieur du bureau : le colonel Blaise, trésorier général de l'ANAI depuis douze ans, a transmis ses fonctions à M. Aubry.

L'ANAI remercie spécialement les adjoints du maire de Vincennes (le sénateur Clouet) qui ont suivi ses travaux : M. Le Berre le matin et M. Lacam l'après-midi, ainsi que M. Killian, secrétaire général de la Préfecture, qui représentait le préfet Blagny à la cérémonie au monument du combattant vincennois et à la réception finale.

(1) L'année prochaine, ce sera le dimanche 10 mars ; la date est retenue à l'église des Invalides comme à l'Arc de Triomphe.

(2) Certains poussent la mauvaise foi jusqu'à dire qu'ils ne sont pas invités.

A Vincennes 17 mars 1990 (Val de Marne)

Rapport d'activité 1989 du Président National

Il n'est guère possible d'imaginer chaque année des innovations spectaculaires. Aussi le rapport de 1989 ressemblera-t-il à celui de 1988, la progression remarquable l'année dernière s'accroissant, les insuffisances se maintenant malheureusement, faute de moyens à appliquer tous azimuts. Mais si l'on observe que la majorité des adhérents appartient à une tranche d'âge qu'une année supplémentaire n'améliore pas nécessairement, il est admirable que la somme de leurs efforts conduise l'ANAI vers un certain rajeunissement.

I — La solidité des structures est confirmée

Pour la première fois l'ordinateur a suivi un exercice budgétaire complet. Le colonel Blaise, qui fut trésorier national pendant onze ans, peut être fier de sa réussite ; il a introduit l'informatique à l'ANAI en 1986, il en recueille les fruits en 1990 pour arrêter son dernier bilan. Nous rendons hommage à sa perspicacité comme à sa ténacité.

Après cette base de lancement, la période de croisière sera pilotée par le lieutenant Dupont, qui mérite le titre de directeur administratif de l'ANAI parce que son activité, initialement consacrée à l'informatique et à la comptabilité, s'étend aujourd'hui à bien d'autres domaines.

M. Aubry a bien voulu accepter la responsabilité de définir et de mener la politique de gestion de l'ANAI. A lui qui a porté avec distinction le titre de trésorier payeur général d'un des plus gros départements français, nous nous excusons de n'offrir que celui de trésorier général de l'ANAI, conformément aux statuts.

M. Le Bouteiller, secrétaire général et rédacteur en chef du bulletin, M. Vivier, secrétaire général adjoint et conseiller juridique, le Colonel Poupard, délégué auprès des sections, ont continué patiemment, chacun dans son domaine, à édifier le socle (d'autres disent le siège) de l'ANAI. Nous trouvons ici l'occasion d'adresser au Colonel Félix, ancien

secrétaire général tombé gravement malade en 1986, les remerciements émus de l'association que son départ a laissé désemparée pendant deux ans.

II — L'expansion continue

Voici deux ans que nos effectifs augmentent d'un millier par an : 3 400 cotisants en 1987, 4 500 en 1988, 5 500 en 1989. Sachant qu'il arrive à certains adhérents de nous quitter pour le cimetière, cet accroissement important de l'ANAI exprime l'attrait qu'elle exerce sur des anciens combattants isolés, certes, mais aussi sur des jeunes métropolitains et sur des Indochinois d'âge mûr.

Il n'est pourtant pas facile de transformer en adhésion un intérêt épisodique, né d'une lecture ou d'une manifestation. De nombreux anciens combattants végètent dans des groupements locaux, dont l'efficacité est nulle mais qui satisfont leur désir d'amitié ou leur ambition personnelle. Pour les décider à se joindre à nous, il convient de leur expliquer les résultats qu'une association nationale peut obtenir du gouvernement ; en ce qui nous concerne par exemple : le rapatriement des morts d'Indochine, demandé par l'ANAI en 1982 et qui trouvera sa consécration dans l'inauguration de la nécropole de Fréjus en 1991, le statut des prisonniers du Viet-Minh, en vue duquel nous avons secondé utilement l'ANAPI, la lutte entreprise en 1989 contre la célébration du centenaire de Hô Chi Minh à Paris en 1990.

Aux jeunes c'est l'histoire de la France en Indochine qu'il faut faire découvrir. Les qualités de cœur et d'intelligence que les Français ont déployées pendant trois siècles pour développer l'Indochine enluminent une histoire ensorcelante. A nous d'exploiter ce trésor.

Vis-à-vis des Indochinois notre main doit rester tendue patiemment. Le dramatique déracinement qu'ils ont subi, la dispersion des familles entre plusieurs continents, la méfiance à l'égard des compatriotes venus en France à certaines

époques pour des motifs impurs, le sentiment d'un devoir indéfinissable envers leur pays, maintiennent nombre d'entre eux dans une réserve qui nous fait souffrir. Laissons agir le temps. Mais insistons pour entraîner avec nous ceux dont la réussite n'a pas engourdi le cœur ; il en existe, qui se dévouent dans de multiples amicales et qui souhaitent notre assistance fraternelle sans oser l'exprimer. Aidons les enfants, parce qu'ils ont besoin tout de suite de survivre dans le système scolaire, parce qu'ils s'interrogeront un jour sur leur identité et qu'ils constitueront l'ANAI de l'avenir.

Pour l'ANAI de 1989 la réussite principale a été la fondation en Languedoc d'une nouvelle section dont le développement est prometteur. De solides jalons ont été plantés dans les Landes et l'Ille-et-Vilaine, un premier tour de piste effectué en Loire-Atlantique.

Le jumelage de l'ANAI avec le Comité national d'entraide a trouvé des applications nouvelles : dans les Pyrénées-Orientales, M. Garat, président de l'ANAI, est devenu délégué du CNE ; dans l'Aube, M. Nguyen Van Dinh, délégué du CNE, a fait connaître l'ANAI à de nombreux réfugiés.

III — Le souvenir des morts demeure

L'édification de la nécropole de Fréjus suit son cours, au rythme des entreprises locales. Le général Simon a visité les travaux avec le ministre des Anciens Combattants le 26 octobre. Treize jours plus tôt, le groupe d'études de Montpellier, chargé de réaliser les tableaux pédagogiques de la salle d'information, lui avait présenté son projet.

A partir du 10 mai, date d'expiration du délai ouvert aux demandeurs par le décret du 6 novembre 1987, la restitution des cercueils aux familles s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes. Chaque fois que l'ANAI a été prévenue, la section départementale concernée a entouré les parents au cimetière. L'arrivée concomitante de plusieurs cercueils dans un même département ne facilitait d'ailleurs pas notre tâche.

Les correspondances avec les familles qui recherchent encore un disparu se sont échelonnées toute l'année ; les excellentes liaisons de l'ANAI avec les services du ministère ont permis d'apporter des réponses, très souvent négatives.

La section de la Vienne a provo-

qué l'inscription au monument aux morts de Pouzioux d'un enfant du pays tué en Indochine. Elle a organisé une cérémonie en son honneur.

Les commémorations traditionnelles du 9 mars et du 2 novembre se sont déroulées dans le recueillement. Nos rassemblements parisiens permettent d'observer que les anciens se font moins nombreux mais qu'une relève s'annonce timidement. Des amicales de Vietnamiens commencent à accompagner nos démarches.

IV — L'aide sociale est de plus en plus difficile

Les faibles ressources de l'ANAI ne lui permettent pas de distribuer les secours nécessaires aux plus démunis. L'assistance de la Fondation de Lattre a déçu nos espérances. Dans ces conditions nos présidents de section ont axé leur effort sur la coopération avec les directions départementales de l'ONAC et les services distributeurs du revenu minimum d'insertion.

Cette répartition des rôles n'est d'ailleurs pas surprenante. Il est assez logique que l'Etat aide les anciens combattants et que les associations lui signalent les personnes à aider. Nous donnons ce que nous avons, c'est-à-dire du temps plutôt que de l'argent.

Il reste que, placés dans des situations de détresse qui demandent une action urgente, nous n'hésitons pas à puiser dans nos réserves pour apporter le dépannage indispensable. Ce cas s'est produit plusieurs fois en 1989.

La rubrique sociale ne peut passer sous silence la mort du président Lerpinière, type même de l'assistant social. Plongé dans le peuple des malheureux, il n'avait pas besoin d'attendre les sollicitations ni de redouter les manipulations ; il connaissait les besoins et s'est usé à les satisfaire. Pour la centaine de Nungs qui gravitaient autour de lui, il était l'ANAI, il était la France.

V — L'action pédagogique est toujours insuffisante

Qu'il soit indispensable de présenter à nos concitoyens, et tout particulièrement à la jeunesse, un rappel de l'œuvre française en Indochine, nul n'en doute à l'ANAI puisque cette mission constitue justement l'originalité de notre association. C'est dans l'exécution qu'apparaissent les difficultés.

Tout d'abord, nos adhérents ne sont pas assez informés eux-mêmes pour pouvoir instruire les autres : il est urgent de compléter

leurs connaissances propres. C'est pourquoi l'ANAI vient d'acheter aux Editions Lavauzelle plusieurs milliers d'exemplaires du magnifique ouvrage du colonel Teulière : "Indochine, guerre et paix". Nous nous efforçons de le diffuser ; mille exemplaires ont été vendus en 1989.

Le Bulletin est devenu un remarquable véhicule d'information. Sous une forme agréable il offre chaque trimestre une documentation de qualité, souvent inédite, toujours instructive. Tiré à près de 7 000 exemplaires — ce qui coûte cher — il constitue un excellent moyen de propagande ; nous sommes fiers de présenter notre bulletin et nous remercions M. Le Bouteiller de nous procurer cette fierté.

Mais les crédits centralisés qui ont été consacrés au bulletin n'ont pas été décentralisés dans les sections pour les expositions. Aussi celles-ci n'ont-elles guère progressé en 1989. Les sections de l'Oise et des Deux-Sèvres continuent à donner l'exemple en poursuivant la tournée de leurs expositions de prestige dans le cadre solennel d'hôtels municipaux (1). La section de la Vienne met en œuvre l'exposition des Deux-Sèvres dans les mêmes conditions (2). La durée d'ouverture (huit à dix jours) dépend de la disponibilité des animateurs, dont certains habitent parfois à l'autre extrémité du département, mais elle assure à ces manifestations un rayonnement exemplaire.

D'autres sections se sont lancées : l'Auvergne à Chamalières, l'Yonne à Joigny, pour une durée plus brève qui leur a déjà permis de mesurer les difficultés de l'entreprise.

Avec une dotation plus modeste, certaines tiennent bien leur créneau dans les carrefours et les forums d'associations : le Var, le Rhône, la Gironde, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne.

Le nombre des conférences publiques sur l'Indochine a augmenté. Citons Paris, Joigny, Saint-Etienne, Marseille, Toulon ; dans ces deux dernières villes il s'agit d'un programme régulier. Le président national a pris la parole devant deux écoles : à Dax et à Villefranche-sur-Saône.

Une mention particulière sera décernée à la rencontre des jeunes d'Europe et des anciens d'Indochine, organisée le 28 avril par la municipalité de Nice avec le concours des sections du Var et des Alpes-Maritimes. Quatre cents auditeurs ont assisté à ce colloque.

L'action des présidents départementaux a obtenu la dédicace de plusieurs voies publiques au souvenir de l'Indochine. A Saint-Amand (Nord) deux rues portent le nom d'enfants du pays morts pour la France en Extrême-Orient. A Vincennes le square de Lattre de Tassigny a été inauguré. A la Seyne-sur-Mer ce fut l'avenue du Combattant d'Indochine. A Hyères une caserne a reçu le nom d'un officier d'élite tué par les Japonais.

Rappelons que le maire de Sartrouville a transformé la rue Hô Chi Minh en rue du Maréchal de Lattre de Tassigny.

Signalons son exemple au maire de Vaulx-en-Velin (Rhône), chez qui la rue Hô Chi Minh conduit au lieu dit "le Grand Viré".

VI — La lutte contre la désinformation requiert beaucoup d'énergie

La campagne contre la célébration à Paris du centenaire de Hô Chi Minh en 1990 a été notre préoccupation majeure en 1989. Rappelons que l'assemblée générale de l'UNESCO a adopté le 31 octobre 1987 une proposition du Vietnam communiste en faveur d'une telle cérémonie. L'ambassadeur de France à l'UNESCO, Mme Cabana, était absente ce jour-là.

Dans le silence général de l'opinion publique, les réfugiés vietnamiens furent les seuls à réagir. Le 18 octobre 1988, à l'inauguration de l'exposition de Noyon, l'un d'eux avertit le général Simon. L'ANAI proclama aussitôt l'alerte rouge (bulletin 1988/4)

Le premier semestre 1989 fut consacré à une opération pacifique de questions parlementaires au gouvernement. Sous l'impulsion des présidents départementaux, un certain nombre de députés et de sénateurs adressèrent aux ministres des questions écrites restées sans suite. Puis le 22 juin, le sénateur Huriet posa une question orale. Malheureusement c'était le jour où le gouvernement français concluait à Paris un accord de coopération économique avec le Vietnam communiste ; le ministre des Affaires étrangères avait quitté l'hémicycle pour cette signature et fit lire une réponse banale par un porte-parole (bulletin 1989/2).

Constatant l'échec de cette procédure, le président national entreprit une campagne d'explication dans les ministères des Anciens Combattants et des Affaires étrangères ainsi que dans les cabinets du Premier ministre et du Président de la République. Le comité d'entente des anciens d'Indochine se mobili-

sa : le ministre Beucler écrit au Président de la République et se rendit à l'Élysée avec le général Simon le 7 décembre. L'accueil reçu fut très encourageant (bulletin 1989/4).

Le bilan de nos interventions de 1989 sur les autorités françaises est donc satisfaisant. L'action de 1990 se situera au niveau de l'UNESCO (cf. éditorial p. 3).

Signalons en outre nos protestations à la suite d'un article, publié en janvier 1989 par le journal de la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et des combattants d'Algérie, sous le titre

"Ni honte ni fierté".

Sur un autre front, celui de la commémoration du 20 juillet 1954 par l'association des anciens objecteurs, déserteurs et saboteurs, avec la complicité passive de la municipalité du 10^e arrondissement de Paris en 1988, le colonel Demaison a obtenu satisfaction du nouveau maire. L'offensive communiste a été endiguée sur ce point, mais la vigilance s'impose.

Telle sera notre conclusion. L'amour que nous portons à la France, l'affection que nous conservons pour l'Indochine, l'admiration

que mérite l'œuvre française en Extrême-Orient, la compassion que suscitent les réfugiés venus habiter parmi nous au péril de leur vie, tous ces sentiments qui modèlent notre âme d'anciens d'Indochine nous imposent la vigilance et nous appellent à l'action. L'ANAI n'est pas une association du troisième âge ; elle n'a pas fini de servir.

Général Guy SIMON

(1) Cette année à Clermont et Thouars
(2) Cette année à Poitiers

ANNEXE AU RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 1989

Notice sur l'organisation d'expositions concernant les réalisations françaises en Indochine

La réussite d'une exposition exige la mise en place préalable d'un réseau de soutien, influent sur l'opinion publique et efficace dans le domaine matériel. C'est parce qu'un minimum de sympathisants seront intéressés par le projet qu'un maximum de visiteurs pourront être attirés vers sa réalisation.

L'action personnelle du président départemental est irremplaçable. C'est son rayonnement qui lui permet de nouer les relations utiles parmi les notables, les responsables, les élus, les gens de presse et, le moment venu, de solliciter leur concours puis de coordonner leur intervention.

Notre but est de faire connaître le passé pour montrer que le bilan est globalement positif et que la France peut en être fière.

Mais les jeunes gens ne s'intéressent qu'au présent et à l'avenir. Désireux de capter leur attention, nous devons donc :

— exploiter l'actualité franco-indochinoise (1) pour rappeler l'enchaînement historique qui éclaire les événements présents,

— saisir toute occasion de comparer les événements contemporains du monde entier (2) à des chapitres de l'histoire en Indochine,

— à l'inverse, exposer l'histoire de l'Indochine française, en expliquant ses conséquences récentes (3),

voire futures,

— utiliser le vocabulaire d'aujourd'hui. (4)

A titre indicatif, voici une liste d'opérations à mener :

Pour la préparation :

— recherche des relations nécessaires,

— annonce dans la presse, si possible au travers d'un petit article de fond et d'actualité,

— annonce par la radio et la télévision locales, éventuelle interview du président départemental,

— choix du lieu d'exposition : domaine ouvert au public, sûr, fonctionnel, de qualité, gratuit,

— choix de la date, laissant trois bons mois pour les préparatifs, permettant la venue de la jeunesse scolaire,

— réunion du matériel à exposer : documentation de l'ANAI, de Citadelles et Maquis, de l'ACUF, de l'ECPA,

souvenirs prêtés par les anciens d'Indochine et les réfugiés installés dans le département ; éléments d'ambiance : objets, meubles, tableaux, étoffes, costumes, parfums, musique, produits alimentaires,

— constitution d'équipes pour assurer la mise en place du matériel, la permanence, le guidage des visiteurs (5).

Pour l'inauguration :

— lancement d'invitations à toutes les personnalités locales et à tous les médias (sans exclusive politique),

— étude protocolaire des présences,

— discours de présentation, parlant de l'ANAI et de l'Indochine française (en demandant éventuellement au président national de traiter l'un des deux sujets).

— remise aux médias d'un projet d'article (pour faciliter leur tâche mais sans le leur imposer),

— vin d'honneur offert aux participants de la séance inaugurale par une autorité locale,

— entrée libre,

— vente de livres sur l'Indochine,

— éventuellement dîner des anciens d'Indochine.

Ensuite :

— organisation de visites réservées à la jeunesse scolaire (des lycées et collèges publics et privés), aux entreprises, aux associations et clubs, aux unités militaires.

Exemples :

(1) Rapatriement des 26 000 morts, arrivée des 120 000 réfugiés

(2) Ambitions de la Russie sur l'Afghanistan comme de la Chine sur le Vietnam

(3) Mur de Dong-Hoi préfigurant la frontière du 17^e parallèle, protection du Cambodge par la France pendant cent ans face aux ambitions du Vietnam.

(4) Casques bleus, coopérants, otages, boat-people...

(5) La présence de réfugiés sera précieuse si ceux-ci comprennent bien qu'ils sont placés à l'honneur comme des hôtes privilégiés.



VIE DES SECTIONS

Rappel de cotisation des sections de l'assurance responsabilité civile de l'ANAI pour 1990.

Merci à nos présidents de nous adresser la quote-part de 100 F qui est due par leur section.

SECTION DE L'Auvergne

Président : M. Robert Geneix
11, rue des Saulées
63400 Chamalières

16 octobre 1989 : A 18h30, dépôt de gerbe place d'Espagne à Clermont-Ferrand, au monument aux morts de la guerre d'Algérie. Le drapeau de la section était porté par notre porte-drapeau Saker Mostefa.

21 octobre 1989 : Réunion du Comité de liaison des ACVG de Chamalières ; le président Geneix, promoteur de ce Comité, actuellement présidé par le colonel Aubel, y assistait.

31 octobre 1989 : Cérémonie à Cournon d'Auvergne en mémoire des combattants d'outre-mer à 18h30. Le président et le porte-drapeau Stanislas Fydak y assistent.

1er novembre 1989 : A 11h, cérémonie au cimetière de Saint-Jacques organisée par l'ANFANOMA. 11h30, cérémonie au cimetière des Carmes à Clermont-Ferrand. Le président et le porte-drapeau Stanislas Fydak participent à ces deux cérémonies.

27 novembre 1989 : 16h30, place de Verdun à Chamalières, remise de fourragère au militaires du contingent du 92^e RI. 18h30, salle polyvalente Jules-Ferry à Chamalières, le colonel Causou, commandant du 92^e RI, donne une conférence. Beaucoup de nos compagnons et notre porte-drapeau Stanislas Fydak participent à ces manifestations.

SECTION DES BOUCHES DU RHONE

Président : Colonel André Grousseau
4, rue Papassaudi
13100 Aix-en-Provence

25 février 90. Aix

Assemblée générale annuelle, salle des Etats de Provence de l'Hôtel de ville.

2 mars 90. Aix

Réunion au siège de l'UDAC à laquelle la section de l'ANAI des BdR, dans un but de meilleure coordination, s'est affiliée récemment.

6 mars 90. Aix

Réunion en mairie des représentants des Associations du monde combattant, en présence de Pierre Arbore, adjoint au maire, délégué aux A.C., et Roger Scemama, président de l'UDAC en vue d'examiner le programme des manifestations qui seront organisées au cours de l'année 1990.

9 mars 90. Aix

Messe célébrée en l'Eglise des Oblats à 18h30 pour commémorer le souvenir des victimes du coup de force japonais du 9 mars 45. Comme à l'habitude le général Chenel a bien voulu nous rappeler sommairement l'historique de ces événements qu'il a vécus personnellement.

Délégation et drapeau.

10 mars 90. Marseille

Messe en l'église du Sacré-Cœur à 17h pour commémorer solennellement l'épopée française en Indochine, le sacrifice de tant des nôtres, morts à la tâche ou dans la bataille pour la promotion de l'Homme et la défense de ses libertés.

"Missionnaires, soldats, civils, ils furent les tenants de l'honneur de la France en Extrême-Orient."

Génération après génération, ils surent concevoir et osèrent entreprendre. Le "miracle français en Asie" fut une œuvre de paix, d'amitié et de progrès avec la participation des populations conscientes de la qualité de l'ouvrage.

De 1939 à 1945, dans un monde en guerre, isolés, sans soutien, ils ont maintenu notre drapeau sur cette terre dont ils avaient la charge. Le 9 mars 1945, agressés par l'armée nippone, ils se sacrifièrent par fidélité à leur idéal.

De 1946 à 1954 ce fut un autre combat héroïque pour la défense de l'homme, l'Histoire retiendra la noblesse de l'entreprise et la grandeur du geste.

"La présence française en Indochine fut une épopée".

De nombreuses personnalités et présidents d'associations se sont joints à nous pour se recueillir à l'occasion de cette cérémonie.

23 mars 90. Marseille

Après un dîner au "Club House Le Chevalier Roze" bd Michelet à 19h45, projection de 2 films : Indochine et Madagascar

Des images de grande qualité, agréablement commentées par le Dr Jacques Saugrain, auteur de ces récents reportages.

24 mars 90. Aix

Assemblée générale annuelle de

l'UDAC, salle des Etats de Provence à l'Hôtel de ville.

L'ANAI est représentée par le Colonel Grousseau.

25 mars 90. Aix

Assemblée générale annuelle de l'UFAC du Pays d'Aix salle des Etats de Provence à l'Hôtel de ville, suivie d'un excellent couscous au restaurant la Sofra.

L'ANAI est représentée par Bernard Melcus.

29 mars 90. Marseille

Obsèques de M. Fuleki Erno, au carré de la Légion du cimetière St Pierre.

Notre porte-drapeau Sandor Csapo s'est fait un devoir de rendre un dernier hommage à son camarade légionnaire.

20 avril 90. Aix

Réunion du Comité exécutif de l'UFAC locale au siège, rue Papassaudi, en vue de la préparation des journées de la Déportation et du 8 Mai (18h).

22 avril 90. Marseille

L'Union nationale du personnel en retraite de la Gendarmerie — Cercle des BdR — fait célébrer une messe en l'église du Sacré-Cœur à 11h à l'intention de tous les morts tombés au service de la France.

L'ANAI est représentée par le président du comité de Marseille Jean Wilkin et notre porte-drapeau Sandor Csapo.

28 avril 90. Aix

Journée des Déportés — 45^e anniversaire de la libération des camps. Cortège du souvenir du cours Mirabeau à la place des Martyrs de la Résistance — Dépôt de gerbes, appels des disparus, allocutions et chants. (17h)

Inauguration de la rue Pascal Fieschi.

11h Office à la synagogue (Cl. Grousseau)

14h Pèlerinage sur les hauts lieux de la Résistance (Antoine Grimaldi).

29 avril à 9h office catholique (Antoine Allibert)

Délégation et drapeau.

29 avril 90. Eguilles

Cérémonie en l'honneur des déportés.

Sandor Csapo, notre porte-drapeau représente l'ANAI.

8 mai 90. Aix

45^e anniversaire de la victoire de 1945.

9h Cérémonie à la nécropole de Luynes.

11h15 Dépôt de gerbes au monu-

PLAQUES POUR TOMBES ET MONUMENTS



ment de la Place des Martyrs de la Résistance.

Délégation et drapeau.

Une délégation de notre comité de Marseille, participait aux cérémonies organisées à Marseille pour ces anniversaires en l'honneur des déportés et de la victoire de 1945.

SECTION DES DEUX-SEVRES

Président : Lieutenant-colonel Baudin
10, rue Louis-Pergaud
79000 Niort

5 janvier. Niort. Quartier Du Guesclin. Réunion semestrielle du bureau de l'ANAI et des membres de la rédaction du bulletin "Chapeau de brousse et pataugas", 12 membres présents sur 16, 4 excusés pour maladie.

Le président propose de se retrouver plus fréquemment avec une formule souple et libre, sans aucun effort particulier d'organisation. En conséquence tous les lers mercredis de chaque mois, le restaurant "Le Shanghai" à Niort réservera un accueil tout particulier aux membres de l'ANAI avec un repas à 75 F (tout compris) de la qualité que l'on a pu apprécier au dernier repas-baguettes à Du Guesclin. Les membres qui souhaitent se retrouver pourront, en téléphonant individuellement au restaurant, se faire inscrire pour le repas du midi ou du soir en faisant connaître leur appartenance à l'ANAI. Qu'ils soient seuls ou avec des amis, ils seront très bien reçus. Le président Baudin s'efforcera dans la mesure de ses possibilités d'assister à l'un des deux repas. Ainsi plutôt que d'aller manger vietnamien n'importe où et n'importe quel jour, en choisissant le mercredi (jour creux, en princi-

pe) nos adhérents seront assurés d'avoir un très bon service et la possibilité d'y rencontrer de nouveaux amis.

13 janvier. Bressuire. Obsèques de Gérard Pinet, soldat originaire de Bressuire, tué en Indochine, et dont le corps a été rapatrié en France.

Présence d'une importante délégation d'anciens d'Indochine avec le président de l'ANAI Deux-Sèvres. Le drapeau était porté par M. Robert Radureau.

21 février. Germond. Obsèques du conseiller général M. Bizard.

L'ANAI des Deux-Sèvres était représentée par son président, le lieutenant-colonel Baudin.

23 février. St-Pompain. Obsèques du commandant Mitard, membre de l'ANAI, en présence d'une forte délégation de membres de l'ANAI. Dépôt d'une gerbe offerte par la section. Le drapeau était porté par M.R. Radureau.

4 mars. Chauvigny. Invitation à l'assemblée générale de l'ANAI de la Vienne. Le président et le porte-drapeau représentaient l'ANAI des Deux-Sèvres.

Présentation de l'exposition : "3 siècles de présence française en Indochine".

9 mars. Niort. Cérémonie patriotique au monument aux morts du donjon afin de rendre un hommage solennel aux victimes civiles et militaires du "Coup de force japonais du 9 mars 1945 en Indochine". Pour la première fois, la municipalité de Niort avait accordé la mise en place d'un mâât des couleurs pour notre cérémonie.

A 18h30 précises, la foule assistait à l'envoi des couleurs. Un détachement de l'ENSOA présentait les armes.

Puis, exceptionnellement depuis 1984, Monsieur le Sous-Préfet Yann Dyevre, représentant M. Bernard Coquet, préfet des Deux-Sèvres, déposait une gerbe au pied du monument aux morts. Dans le même temps, M. Charles Poilane, Mme Hoa Malhaire (notre interprète vietnamienne) et le lieutenant-colonel Baudin déposaient une très belle gerbe au nom de l'ANAI. Après la minute de silence, le président Baudin rappela dans une brève allocution ce que furent les tragiques événements du 9 mars 1945 et la conduite héroïque des troupes françaises et de leurs officiers dans ces circonstances, citant particulièrement le cas du général Lemonnier qui, refusant de donner l'ordre de reddition, eut la tête tranchée d'un coup de sabre.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires, dont le député André Clert, le colonel Paquereau, Mme Janine Lucas, représentant M. Georges Treille, président du conseil général, d'officiers de la Gendarmerie et de nombreux présidents d'associations patriotiques venus avec leurs drapeaux (18). Beaucoup d'anciens d'Indochine (même venus de très loin dans le département) avaient tenu à assister un nouvelle fois à ce rendez-vous du souvenir.

SECTION DE L'ESSONNE

Président : Colonel Albert Marie
111 bld de Palaiseau
91120 Palaiseau

Le dimanche 4 mars 1990 s'est tenue à Montgeron l'assemblée générale ordinaire de la section.

Le colonel Poupard représentait le général Simon, président national de l'ANAI.

Dans son allocution le colonel Poupard rappelle la nécessité de faire connaître aux jeunes 300 ans d'histoire de l'Indochine.

Il décrit les réactions suscitées par le projet de commémoration du 100ème anniversaire d'Ho Chi Minh. Il parle également de la nécropole de Fréjus en voie d'achèvement.

Le président Marie le remercie et fait observer une minute de recueillement en mémoire des camarades Minet, Miriel et Goepf disparus en 1989.

Après approbation du rapport moral et d'activité et du rapport financier, les membres du bureau dont les mandats arrivent à expiration sont réélus à l'exception de M. Deltour qui pour raisons de santé n'a pas renouvelé son

mandat. Il est remplacé par Mme Ginette Albert.

La composition du nouveau bureau est la suivante :

Président d'honneur : Roger Mignon. Président actif : Colonel Marie. Vice-président délégué : Roger Vaillant. Vice-président : Luce Gauthier. Secrétaire général : Micheline Petit. Secrétaire adjoint : Lucien Durtfort. Trésorier général : André Georges. Trésorier-adjoint : Roger Janno. Membre : Françoise Leveille. Membre : Ginette Albert. Porte-drapeau : Yves Odéant. Commission de contrôle : Henri Alcaraz et Pierre Hory.

La section poursuit ses activités en participant aux cérémonies officielles et patriotiques du département et de la région parisienne en particulier les cérémonies commémoratives du 9 mars 1945.

Les anciens d'Indochine de l'Essonne ont la grande tristesse de faire part du décès, le 14 mars 1990, du commandant Edouard Legrangne, officier de la Légion d'Honneur, médaillé de la résistance, croix de guerre 39-45 et TOE — pilote aviateur — Vieilles Tiges 1929. Le drapeau de la section était présent aux obsèques.

Que son épouse et ses enfants acceptent nos sincères condoléances et l'expression de notre profonde sympathie.

Notre sortie de printemps a tenu ses promesses. Nous avons choisi le 13 mai une croisière-déjeuner sur le canal de Briare avec passage du pont canal et franchissement de trois écluses. A la satisfaction des 60 adhérents et sympathisants présents, la journée s'est terminée par la visite du musée de l'automobile.

SECTION DE LA HAUTE-MARNE

Président : M. Marcel Poinsenot
52190 Villeguion

L'assemblée générale de la Haute-Marne a eu lieu le 13 mai 1990 à Vignory (Haute-Marne), sous la présidence de Marcel Poinsenot, assisté du colonel Lenoir, membre du Comité national et de M. Cunin, directeur départemental de l'Office des Anciens Combattants.

En ouvrant la séance, le président exprima ses vœux de prompt rétablissement à plusieurs adhérents de la section qui n'ont pu se déplacer en raison de leur état de santé. Il demanda quelques instants de recueillement pour les morts de notre section en 1989 et début 1990 : Rollin Camille, Robichon Paul, en y associant la mémoire du matelot Masson Louis, dont la dépouille mortelle a été inhu-

mée à Marault et celle du lieutenant-colonel Parthiot Jean, décédé récemment à Langres et qui était président départemental de Rhin et Danube.

La section a accueilli au cours de l'année 1989, neuf nouveaux membres : Liegey Marcel, Jeannel Sylvain, Drevon Solange, Lefeuvre Bernard, Bresson Roland, Rallet Guy, Meler Roger, Voillard Claire, Grosmaire André.

Au cours de l'année précédente, le drapeau est sorti onze fois pour les cérémonies officielles et obsèques d'anciens d'Indochine. Chaque fois, une importante délégation accompagnait le président.

Un ancien combattant d'Indochine en difficultés financières a obtenu un secours de 1500 F de la part de l'Office départemental des A.C. et V.G. Le rapport d'activité du siège national a été présenté aux adhérents. Le bureau a été reconduit dans l'ensemble avec l'entrée de deux nouveaux membres au comité départemental.

Président d'honneur : Général Bourgund Gabriel.

Président actif : Poinsenot Marcel
1er vice-président : Marchon Louis
2ème vice-président : Docteur Ly Van Long Henri

3ème vice-président : Nguyen Duc Ahn

Secrétaire-trésorier : Mathey Hubert
Secrétaire-trésorier adjoint : Mantel Pierre

Délégué aux affaires sociales : Guenin René

Porte-drapeau titulaire : Lamirel Marcel

Porte-drapeau suppléant : Louis Roland

Membres du comité : Romano Roland, Chevreux Fernand, Pacot Roger, Horiot Pierre, Meffert Bernard, Voillard Claire.

Commissaires aux comptes : Thomas Henri, Junot Jacques

L'effectif de la section est de 80 membres.

Des félicitations ont été adressées à M. Philippe Roger qui vient de se voir décerner la croix de chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire.

Le rapport moral et le bilan financier ont été adoptés à l'unanimité et des félicitations ont été également adressées au secrétaire-trésorier pour la parfaite tenue du registre de comptabilité.

Monsieur le Directeur départemental des A.C. et V.G. fit un large exposé devant la nombreuse assistance (une soixantaine de membres présents), sur les droits des A.C. et de leurs veuves et insista particulièrement sur les secours apportés par l'Office aux plus démunis avec les sommes recueillies

lors de la vente des Bleuets de France aux 8 mai et 11 novembre.

Puis le colonel Lenoir conclut cette assemblée en rappelant que l'esprit de solidarité doit régner entre tous les membres et que la fidélité est la règle de l'association.

A 11h, le cortège accompagné des drapeaux et des sapeurs pompiers de la localité, emmené par la musique de Vieville Soncourt, se rendit à l'office religieux célébré en l'église de Vignory.

A l'issue de la messe, une gerbe a été déposée au monument aux morts en présence de M. Chanfraut Guy, député, de Mme Meye Fernand, maire de la commune, du conseil municipal, du commandant de brigade de gendarmerie de Bologne, de la musique des sapeurs-pompiers locaux, des présidents d'associations avec leurs porte-drapeau, des adhérents accompagnés de leurs épouses et de la population de Vignory venue nombreuse pour la circonstance.

Pendant le vin d'honneur, le président remercia les personnalités présentes et en particulier Meffert Bernard pour l'organisation locale de cette journée qui s'acheva par un repas pris au restaurant de Vignory.

SECTION DE L'HERAULT

Président : Paul Bregowy
Le Bordigot — porte 12
5, rue Jules-Vallès
34200 Sète

Assemblée générale du 21 janvier 1990

Elle s'est tenue à la salle Tarbouriech du théâtre Vilar à Sète avec 53 participants présents ou représentés.

Le président Bregowy a notamment parlé du statut des prisonniers du Viet-Minh (paru au Journal officiel du 3 janvier 1990), de la campagne de l'ANAI contre la célébration en France du centenaire de Hô Chi Minh, et de l'inauguration de la nécropole d'Indochine à Fréjus.

SECTION DE LA LOIRE

Président : M. Pierre Tixier
5, rue de Bourgogne
42300 Roanne

Le coup de force japonais du 9 mars 1945 fut commémoré le dimanche 11 mars.

Le choix de la coquette cité de Renaison, contribua beaucoup à l'ambiance de la journée : accueil chaleureux de M. le Maire Bertaud, lui-même ancien parachutiste d'Indochine ; messe propice au recueillement ;

DRAPEAUX BRODÉS
J. C. ROBERT
30 AVENUE D^R PAUL DURAND
26600 TAIN-L'HERMITAGE
TEL: 75-08-24-87 B.P. 22



VENTE DETAIL
TOUTES
DECORATIONS

éclat de la cérémonie au moment aux morts rehaussé par la présence de 20 drapeaux fièrement portés et par l'excellente prestation de la musique locale ; vin d'honneur offert par la municipalité dans un réel climat d'amitié ; repas de 107 couverts qui se termina un peu tard tant était grand le plaisir de se retrouver.

Notre président d'honneur, le colonel Rivière, Compagnon de la Libération, était présent. Le récit des événements de mars 1945 en Indochine fut lu par Joannès Peillon, président du Comité de Saint-Etienne-Gier-Ondaine.

Le jeudi 24 mai, 64 anciens d'Indo du département ont effectué une sortie familiale qui, malgré le temps humide et incertain, a enchanté les participants. Après une halte au monument à la mémoire des victimes du 5/7 (drame du 31.10.1970), ce furent la montée en Chartreuse par les gorges du Guiers-Vif et un excellent repas à Saint-Pierre-d'Entremont. Ensuite, les excursionnistes ont visité la Corderie du couvent de la Grande-Chartreuse et ont regagné la plaine par les gorges du Guiers-Mort. Impossible de reprendre la route du chemin définitif sans s'arrêter à la distillerie des Chartreux à Voiron où visite des immenses caves et des installations, dégustation et achats se succédèrent.

Toutes nos félicitations à quelques amis récompensés :

— Le président Tixier et le vice-président Servière ont obtenu la Médaille d'argent des Retraités militaires.

— François Chauvet a obtenu la Médaille d'argent des Combattants volontaires.

— Leclanche le diplôme de porteur de drapeau.

SECTION DE LA MOSELLE

Président : M. Henri Heip
5, rue Notre Dame-de-Beauraing
Thimonville 57580 Remilly

Cérémonie du 9 mars

Le dimanche 11 mars 1990 s'est déroulée, au monument aux morts du cimetière militaire de Metz Chambièrre, la cérémonie commémorative du 45ème anniversaire du coup de force japonais.

De très nombreuses personnalités civiles et militaires se sont jointes à nous devant la plaque commémorant le sacrifice des combattants d'Indochine morts pour la France. Après les prières de l'aumônier militaire de garnison et la cérémonie de l'encens demandée par nos camarades indochinois, une gerbe fut déposée conjointement par le maire adjoint de Metz et le président Henri Heip. La musique municipale d'Ars-sur-Moselle rehaussait cette manifestation empreinte de la plus grande dignité.

Exposition

La section de la Moselle a présenté, sous le titre "Souvenir indochinois", une exposition qui s'est tenue du 4 au 21 mars 1990 à l'Hôtel de ville de Metz.

Placée sous le haut patronage de M. Jean-Marie Rausch, ministre maire de Metz, et sous la présidence du général Guy Simon, président national de l'ANAI, l'exposition a été inaugurée le 4 mars par M. Wayssade, maire-adjoint de Metz, en présence de M. Jean Laurain, député, ancien ministre des Anciens Combattants, de MM. Jacquat et Masson, députés, de M. Marchandau, directeur interdépartemental des Anciens Combattants, des représentants de l'armée, des corps

constitués et des associations patriotiques.

Le ruban inaugural, tenu par deux jeunes filles laotiennes en costume traditionnel, fut coupé par M. Wayssade qui exprima les souhaits de bienvenue de la municipalité de Metz et félicita les organisateurs de cette présentation. Dans son allocution le général Simon expliqua à l'assistance ce qu'est l'ANAI et les missions qu'elle assume, puis il rappela l'œuvre de la France en Indochine et les combats de son armée contre les oppresseurs totalitaires. Les paroles de notre président national firent grande impression sur les auditeurs qui, par la vigueur de leurs applaudissements, témoignèrent de l'approbation de l'assistance.

Cette exposition réalisée dans un très court délai avec peu de moyens a été un réel succès. Les nombreux témoignages portés sur le livre d'or par les visiteurs en donnent la preuve.

La fréquentation par le public a été satisfaisante : 6 820 visiteurs.

Cette manifestation a pu être réalisée grâce à la bienveillance des services de la mairie de Metz qui ont mis gracieusement la salle et différents matériels à la disposition de la section. Les affiches et les invitations au vernissage ont été imprimées et diffusées par la municipalité, la réception du vernissage a également été offerte par la ville de Metz.

L'exposition rassemblait des documents photographiques et des objets prêtés par les membres de la section : elle était complétée par la projection audiovisuelle.

La partie photos était composée de plusieurs thèmes : la colonisation, l'Indochine en 1939, le Vietnam, le Cambodge, le Laos, les Soldats de la boue 1946-1954. L'Indochine en guerre 1940-1945 présentée par Citadelles et Maquis eut un très gros succès malgré le peu de place qui lui avait été réservée.

Les objets exposés dans les vitrines sont des souvenirs ramenés d'Indochine par les membres de la section et leurs amis : coffrets, statuettes, bijoux, tableaux, broderies, collection de timbres-poste de l'Indochine française et quelques billets de banque (piastres).

La documentation a été réalisée à l'aide de photocopies d'originaux collées sur des panneaux en carton rigide de 120 x 80 cm. La partie laotienne a été fournie par le Centre de documentation sur le Laos de Metz, qui a également prêté 80 diapositives et une cassette audiovisuelle. Une autre cassette prêtée par la Section de l'Oise a eu un énorme succès. Le matériel audiovi-

suel (projecteurs et sonorisation) a été mis à notre disposition par la ville de Metz.

Il est à noter que les visiteurs se sont longuement attardés devant la partie militaire.

Divers

Notre ami Jean Noire de Courcelles-Chaussy vient d'être promu Chevalier de l'Ordre national du Mérite. Nous lui adressons nos vives félicitations.

Nous avons le regret d'annoncer le décès de la maman de notre camarade Alexandre Sudarevitch, ainsi que celui de la maman de Mme Schmitt, épouse de notre président d'honneur Raymond Schmitt. Nous adressons nos très sincères condoléances à ces familles éprouvées.

SECTION DU NORD

Président : M. Claude Thelliez
45, rue de la Motte
59320 Haubourdin

1/ Lors de la veillée du monument aux morts de Lille, le 7 mai, les drapeaux des médaillés militaires, des croix de guerre et valeur militaire, des anciens de Dien Bien Phu, et, évidemment, de l'ANAI étaient portés par des Anciens d'Indochine, tous membres actifs de notre section lilloise.

2/ La section a monté un stand à l'exposition "Souvenirs de guerre" à Lys-Lez-Lannoy. Une place toute particulière avait été consacrée à la mémoire de Roger Vanderberghe. Le fond du stand était "tapisé" de cartes postales d'Indochine (130 cartes) datant d'avant la guerre de 1914. Il y avait également de nombreuses photos d'opérations, de Dien Bien Phu, de la Plaine des Jarres, et nombre d'autres documents récents.

Notre stand a eu un beau succès de curiosité ; de nombreuses questions ont été posées sur ce conflit lointain dont certaines prouvaient l'ignorance totale de la métropole à ce sujet.

3/ Signalons que notre porte-drapeau, le sergent Lucien Kaminsky, a été décoré de la médaille militaire le 7 mai devant le monument à la mémoire des morts d'Indochine érigé à Wasquehal. Que sa modestie accepte nos félicitations.

SECTION DE L'OISE

Président : M. Michel Chanu
13, rue Coqueret
Attichy — 60350 Cuise-la-Motte

L'assemblée générale de la section de l'Oise s'est déroulée le samedi 31 mars à la salle communale de la Croix St Ouen.

Précédant les débats, de nombreuses personnalités se sont recueillies devant le monument aux morts d'Indochine au cimetière du Nord à Compiègne.

Derrière 22 drapeaux d'associations, le général Gamache représentait la ville de Compiègne. Le général de la Ruelle, commandant d'armes, les généraux George, Amblard et Goester, M. Bonnaire, vice-président de l'ONAC, de nombreux maires et présidents d'associations patriotiques étaient présents.

M. le Député Michel Francaix et M. Lucien Degauchy, conseiller général de l'Oise, assistaient aux débats.

Le président départemental, M. Michel Chanu, a souligné la constante progression des effectifs de l'ANAI à l'échelon national due, selon lui, à l'apolitisme de cette association, mais aussi à son caractère essentiellement tourné vers le souvenir :

"Anciens combattants, certes, nous le sommes pour la plupart mais nous nous gardons bien d'en tirer considération autrement que par le sentiment d'avoir accompli un devoir de liberté, que les événements actuels justifient s'il en était besoin..."

Puis il a repris les paroles du général Simon lors de la récente exposition de Clermont de l'Oise :

"Nous ne réclamons rien ! seulement le droit de nous faire reconnaître. Car nous sommes les seuls à pouvoir encore faire savoir auprès des jeunes générations l'œuvre réalisée par les Français, civils ou militaires, pendant près d'un siècle en Indochine..."

Le président Chanu devait également lancer un pressant appel pour que les 26 000 corps de nos soldats, en attente à Fréjus d'une sépulture définitive, constituent un rempart contre l'intention de certains de célébrer cette année le centenaire de "H".

S'adressant à M. le Député Francaix, le président départemental poursuivait : "Monsieur le Député, la section de l'Oise vous réaffirme son apolitisme, mais fait appel aux consciences et à la décence..."

M. le Député Francaix, très attentif à ces propos, souligna qu'il fut un proche collaborateur de M. le Président de la République et confirma, en termes mesurés, que le Chef de l'Etat était, comme nous, soucieux de l'honneur de la France et des Droits de l'Homme".

La création d'une sous-section à Senlis fut ensuite évoquée : notre ami Marcel Michaux en deviendra le président.

Plus de 200 adhérents et sympathisants assistaient aux débats.

Un repas vietnamien réunissait ensuite 165 couverts.

SECTION DE PARIS

HAUTS DE SEINE
Président : M. Michel Roux
Président-adjoint :
Colonel Guy Demaison
6, rue Claude-Matrat
92130 Issy-les-Moulineaux

La section a présenté, le 25 avril 1990, une conférence de M. Nguyen-Xuan-Phong, ancien ministre et ancien ambassadeur de la République du Vietnam. Cette réunion a été remarquablement organisée à la "Maison de l'Annonciation", dans le 16ème arrondissement, par Francis Auckenthaler, bien secondé par Marie Boudou Le Quan et Henri Daugreilh. Dans une salle très adaptée à ce genre de manifestation, nous avons pu réunir une assistance de 110 participants.

Le conférencier, présenté par Guy Demaison, a vivement intéressé son auditoire. Délibérément, il s'est attaché aux problèmes économiques, effleurant à peine les aspects politiques engendrés par la conquête du Sud par le Nord, et l'instauration de la République Socialiste du Vietnam à Saïgon, baptisé Ho Chi Minh Ville. Il a montré la grande pauvreté du pays et exhorté l'Occident — la France en particulier — à aider généreusement une population que le régime a plongée dans une situation de grande misère.

Certains ont pu s'étonner de la mansuétude du conférencier dans ses jugements sur le gouvernement de Hanoi. Il ne faut pas oublier que, titulaire d'un passeport vietnamien, il se consacre actuellement aux rapports économiques entre le Vietnam et les pays occidentaux, la France en particulier. Tous les membres de l'ANAI conservent intérêt et affection pour les pays de l'Indochine et leurs habitants mais savent que l'aide au Vietnam ne peut passer que par le gouvernement en place. Est-ce alors trop demander aux autorités de Hanoi que de sortir d'une idéologie communiste encore très stalinienne pour s'orienter au minimum vers une perestroïka à la russe, à défaut d'une libéralisation comme celles de Budapest et de Prague ? Telles étaient les pensées des auditeurs de M. Phong, comme l'ont montré les questions pertinentes posées par certains d'entre eux.

Un apéritif très convivial a réuni les participants et les conversations ne manquaient pas d'animation.

Le 29 mars, une réunion de bureau chez le président Roux a repris la question des délégués d'arrondissement pour Paris. Force est de constater que les délégués théoriquement en

place n'ont pas répondu à l'appel sauf le Père Louis et M. Delaflotte pour le 12ème arrondissement. Une dernière exhortation est donc lancée, par le présent bulletin, pour que les volontaires se fassent connaître en écrivant à Francis Auckenthaler 3, rue des Eaux, 75016 Paris.

Vie de la section :

— Le commandant R. Soclet nous a quittés le 10 mai dernier. Il avait joué un rôle important dans la Résistance en Indochine ; c'est d'ailleurs lui qui avait donné, pour notre bulletin, l'éloge de son chef direct, le colonel Levain, récemment décédé. A sa veuve, à ses enfants, la section adresse ses condoléances très attristées.

— Notre trésorier, André Amathieu, vient d'être fait Chevalier de la Légion d'Honneur, récompense d'une brillante carrière à la BFC, à Phnom-Penh et à Saïgon. Qu'il reçoive ici les sincères félicitations de ses nombreux amis.

— Activités de Claude Sainte-Claire Deville :

— Plus spécialement chargé des Hauts-de-Seine, notre vice-président a représenté l'ANAI à la journée des Déportés, le 29 avril, au Mont Valérien, à la commémoration de la victoire de 1945 le 8 mai, à Suresnes (messe, dépôts de gerbes, banquet des anciens combattants), au 11ème Cross du Souvenir au Mont Valérien le 10 mai. Le drapeau de la section était chaque fois présent.

— Activités de Guy Demaison :

— Le président-adjoint a assisté :

● à l'assemblée générale de "Citadelles et Maquis" d'Indochine le 10 mars.

● à l'assemblée générale de l'Association de Soutien à l'armée française (ASAF) le 31 mars, au Sénat, sous la présidence effective de M. Alain Poher.

Au cours de cette réunion, hommage a été rendu à l'action de notre président national afin de s'opposer à toute manifestation déplacée pour le centenaire de Ho Chi Minh. L'ASAF a d'ailleurs voté une motion pour joindre sa voix à celle de tous les protestataires.

● le 28 avril, à la cérémonie commémorative au monument du Souvenir et de la Déportation à Nanterre, puis à la réception donnée par le conseil général à l'Hôtel du Département, à la cérémonie enfin à Bois-Colombes, en présence du préfet des Hauts-de-Seine et de M. Triboulet, ancien ministre.

● le 8 mai, à la cérémonie de l'Arc de Triomphe, puis à la réception à l'Hôtel de Ville de Paris.

● avec un certain nombre de

membres de la section, à la manifestation organisée, le 12 mai, à la Mutualité, et intitulée "Les 6 heures de vérité pour le Vietnam" pour répondre aux "célébrations" de l'UNESCO et de Montreuil, d'inspiration communiste.

SECTION DU RHONE

Président : M. Géraud
12, rue Ste Marguerite
69110 Ste-Foy-les-Lyon

Rapport d'activité trimestriel de la section du Rhône

— Les 14, 15 et 16 janvier un Forum régional rassemblait un millier d'associations sous la Halle Tony Garnier, à Lyon-Gerland et notre section y était présente. L'entrée de cette manifestation étant libre il était difficile de dénombrer les visiteurs mais il est certain que le cap des 100 000 fut largement dépassé.

Notre stand y fut particulièrement remarqué et nos amis qui y assurèrent la permanence n'ont pas chômé : on a distribué beaucoup de documentations, on a répondu à nombre de demandes de renseignements, on a enregistré plusieurs adhésions ou demandes d'adhésion.

— Le dimanche 19 février notre section a tenu sa 8ème assemblée générale dans les locaux de son siège, à l'Hôtel Municipal, 7, rue Major Martin, Lyon 1er. Une soixantaine d'adhérents étaient présents, 17 autres avaient envoyé une procuration. Le rapport moral, présenté par le secrétaire, Josée Debray, et le rapport financier du trésorier, Lucien Debray, furent adoptés à l'unanimité, de même que fut réélu le bureau, dans sa composition précédente, et élu un nouveau membre en la personne de Mme M. Salino.

En exergue à son allocution le président évoqua le souvenir de trois membres de la section disparus au cours de l'année écoulée : MM. Raymond Mioche, Miloud Ziane et Paul Calard.

A l'issue de cette réunion un repas-baguettes réunissait 103 convives sous la présidence de Mme Frobert, maire du 1er arrondissement, et de M. Georges, maire du 2ème arrondissement de Lyon.

Diverses manifestations organisées par les communautés ou associations cambodgiennes, laotiennes et vietnamiennes de la région lyonnaise ont permis à nombre de nos adhérents de se replonger dans cette atmosphère exotique qu'ils ont connue et aimée.

Mais la manifestation majeure de ce

trimestre a été l'inauguration du "square du Combattant d'Indochine", dans le 8ème arrondissement de Lyon. A l'initiative de l'ANAI, de l'ANAPI et de l'ACUF, toutes les associations ayant en commun notre même souvenir de l'Indochine ont pu se retrouver le 5 mai dernier devant la stèle reproduisant la carte de ce pays et comportant cette inscription : "Indochine... en mémoire des anciens qui t'ont nourrie, de leur labeur et de leur sang, ceux du Corps expéditionnaire français en Extrême-Orient ont gravé dans la pierre ce message d'espoir que tout sacrifice porte en lui germe de vie. 80 000 d'entre eux sont tombés pour que reflourissent un jour, avec les libertés, les vertus des peuples artisans de ton histoire."

C'est devant cette assistance de plus d'un millier de personnes, en présence de 70 drapeaux d'associations amies et avec la participation de la musique de la 5ème Région que se déroula cette cérémonie. Entouré de personnalités civiles et militaires, le colonel Tissot, représentant le maire de Lyon, dévoila la plaque qui rappellera désormais aux Lyonnais le souvenir de l'Indochine française.

Cette manifestation d'une haute tenue était malheureusement endeuillée du fait du décès subit, la veille même, de celui qui devait la présider : le général de C.A. Yves Bechu, Gouverneur militaire de Lyon et Commandant de la 5ème Région militaire.

Le dimanche 6 mai une messe solennelle était concélébrée par plusieurs prêtres, anciens d'Indochine, devant une assistance très nombreuse ; cet office rappelait la mémoire de tous nos camarades disparus et tout particulièrement des anciens prisonniers et internés d'Indochine dont le Congrès national s'est tenu ces jours-ci à Lyon.

SECTION DES PYRENEES ORIENTALES

Président : M. Michel Garat
14, chemin du Canet
66330 Cabestany

11 mars 1990, commémoration du 9 mars 1945 à Rivesaltes

Le 45ème anniversaire de la sanglante agression japonaise a été célébré à Rivesaltes le 11 mars 1990. En présence de M. André Dagnac, sénateur-maire de Le Soler et de M. Bascou, maire de Rivesaltes, une gerbe a été déposée au monument aux morts de Rivesaltes pour honorer la mémoire des Français et des Indochinois qui livrèrent un baroud d'honneur, sans

faiblesse et défaillance avec un esprit de sacrifice digne de notre histoire. La cérémonie a été suivie d'une réception par la municipalité avec apéritif. Un repas a été organisé et pris par les rescapés du 9 mars 1945.

21 avril 1990, Pimay Lao

A l'occasion du Pimay Lao, (Nouvel An traditionnel laotien, année 2533 de l'ère bouddhique) et en vue d'une meilleure compréhension de la culture laotienne et du resserrement des liens entre les adhérents et les membres de la communauté laotienne, une manifestation a été organisée à la cafétéria du Palais des Expositions de Perpignan. Après l'échange de vœux pour le nouvel an, des danses de bienvenue ont été exécutées par les jeunes laotiennes dont une danse du Champa "fleurs de Laos". Un repas typiquement laotien a été servi. La soirée s'est poursuivie par des danses folkloriques et par des démonstrations d'arts martiaux laotiens. La fête s'est terminée par un bal très animé qui a duré jusqu'à l'aube.

Du 5 au 9 mai 1990, exposition

L'exposition itinérante de l'Association des Combattants de l'Union française de Tours "Trois siècles de présence française en Indochine" réalisée en 1986, a été ouverte au public du 5 au 9 mai 1990 à la salle Arago, à l'Hôtel de Ville de Perpignan, grâce au concours actif du colonel Puigt, président de l'ACUF à Perpignan, et sous sa direction. L'exposition a été inaugurée le 5 mai 1990. La présence de jeunes cambodgiennes, laotiennes et vietnamiennes en tenue traditionnelle de leur pays a ravivé le souvenir indochinois. Fort documentée, cette exposition a été appréciée par un grand nombre de visiteurs de qualité si on en juge par les suggestions et réflexions portées sur le cahier placé à cet effet. La section de l'ANAI a accueilli durant toute la semaine les visiteurs de cette exposition ce qui a permis de mieux faire connaître l'Indochine.

6 mai 1990, commémoration du 36ème anniversaire de Dien Bien Phu

La section a participé à la commémoration du 36ème anniversaire de la fin de la bataille de Dien Bien Phu le 6 mai 1990.

A 9h45 le dépôt d'une gerbe au monument aux morts de Perpignan a été suivi à 10h30 d'une messe à la cathédrale St Jean.

A 11h30 une cérémonie a été organisée place Gambetta pour évoquer la bataille de Dien Bien Phu.

SECTION DU VAR

Président : Colonel Elie Etienne
31, rue d'Alger
83000 Toulon

I. Les conférences :

Le cycle des conférences s'est poursuivi avec succès :

— en janvier "4 années prisonnier du V.M." par le ministre Beucler.

— en février "Voyages en pays Moi" par Mme Colonna.

— en mars "Le coup de force V.M. du 19.12.46" par le colonel Pinelli de l'académie du Var.

Deux autres conférences sont prévues en avril et en mai. Un deuxième cycle est en cours de préparation pour la saison 90-91. Quatre conférenciers sont retenus : le général de Brancion, le médecin-général Merle, l'amiral Ortolan, Mlle Pasquelrageau, conservateur en chef des Musées de France.

II — Les rassemblements et commémorations

Comité de l'Est-Varois — Président : commandant Boillin.

Réunion à la Foux. Une vingtaine de participants auxquels s'étaient jointes les épouses, M. Grima, président de la réunion des associations patriotiques de St Tropez et quelques présidents d'associations des communes environnantes. Ambiance d'amitié et de sympathie.

Section du Var : Le rassemblement annuel du 45ème anniversaire du 9 mars 1945 s'est tenu à Toulon le 17 mars. 211 anciens d'Indochine du Var, des Alpes-Maritimes et des Bouches-du-Rhône, auxquels s'étaient joints des anciens venus de Brest, Paris, Le Mans, Grenoble, Lyon, ont pris part aux cérémonies commémoratives et au repas. Avec l'ANAI participaient également Citadelles et Maquis d'Indochine, les Rescapés du 9 mars 1945, les anciens marins des FNEO et d'Indochine, des délégations des Français d'Asie, de l'UNACITA, de l'association des Eurasiens de Marseille, de l'association d'entraide des anciens d'Indochine du Var, de l'association nationale des Anciens d'Indochine et d'outre-mer, de l'association nationale des retraités de la gendarmerie, de l'UNP, des anciens de la 9ème DIC, de Rhin et Danube, des anciens des FFL, des Médailleurs militaires etc. 22 présidents d'associations étaient présents avec leur drapeau.

Les cérémonies étaient présidées par le docteur Trucy, sénateur-maire, en présence des autorités civiles et militaires du département dont le VAE Duthoit, préfet maritime et commandant en chef en Méditerranée.



BON DE COMMANDE

à retourner à l'Association nationale des anciens d'Indochine et du Souvenir Indochinois — 15, rue de Richelieu — 75001 Paris

Nom

Prénom

Rue

.....N°

Ville

Code postal

désire recevoir exemplaire(s) de 200 recettes de cuisine vietnamienne au prix unitaire de 120 F (+ 12 F de frais de port).

Règlement ci-joint (à l'ordre de l'ANAI) :

chèque bancaire

chèque postal

mandat-lettre

Signature :

Les honneurs étaient rendus au monument aux morts par une section du 54ème R.A. et une musique des équipages de la Flotte. La messe anniversaire en l'église Saint Louis a été célébrée par Monseigneur Forno.

Journée de la déportation : une cérémonie organisée par le Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants avec le concours de l'ANAI, pour le Var, se déroulera au mémorial aux morts d'Indochine de Fréjus le 28 avril 1990. Au cours de cette cérémonie un flambeau sera allumé par un ancien des camps de Hoa Binh. Ce flambeau se joindra ensuite aux cinq autres flambeaux qui doivent se retrouver au mémorial de la déportation à Paris, à



l'occasion de la cérémonie nationale de 29.

Ainsi pour la première fois, 45 ans après, un hommage national est rendu à la mémoire des déportés français dans les camps japonais.

SECTION DE LA VENDEE

Président : M. Jean Gandouin
4, rue des Forges
85750 Angles

Outre les cérémonies officielles, le 10 mai, au LTP Saint-Louis à la Roche-sur-Yon une conférence a été donnée, par le médecin-général Merle, sur la médecine coloniale, et quelques diapositives ont fait revivre le souvenir de l'hôpital Grall.

Puis un repas baguettes a réuni 126 convives.

Deux camarades ont été promus chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur : M. Chateigner Georges de la Gaubretière, M. Larsay Jacques de Fontenay le Comte. Toutes nos félicitations aux nouveaux promus.

Nous déplorons le décès du camarade Pierre Sprumont de Vix (survenu le 18 mai), grand invalide de guerre et père de sept enfants. Nos condoléances ont été présentées à la famille le jour des obsèques.

SECTION DE LA VIENNE

Président : Général Michel Pussiau
10, rue Saint-Denis
86000 Poitiers

La section de la Vienne a tenu son assemblée générale annuelle à Chauvi-

gny le dimanche 4 mars 1990. Elle fut suivie :

— d'un dépôt de gerbes au monument du souvenir de la ville à la mémoire des victimes du coup de force japonais du 9 mars 1945 ;

— d'un vin d'honneur offert par la municipalité ;

— d'un déjeuner au restaurant Beauséjour.

Le sous-préfet de Montmorillon, le député, le maire de Chauvigny, représentant le président du conseil général, le général commandant la 42e Division militaire ainsi que le directeur départemental des A.C. et V.G. avaient tenu à assister personnellement à nos cérémonies ainsi qu'à l'inauguration de l'exposition "Trois siècles de présence française en Indochine" organisée dans les salons de l'Hôtel de ville et qui s'est tenue du 4 au 11 mars.

A l'intention des épouses qui ne souhaitaient pas assister à l'assemblée générale proprement dite, avait été organisée une visite du Musée archéologique de Chauvigny.

En outre, une petite délégation de notre section a accompagné Mme Renaud sur la tombe de son mari, notre camarade Renaud Michel décédé à Chauvigny en octobre 1989, où fut déposée une plaque-souvenir de l'ANAI.

A l'occasion de cette assemblée générale, tous les membres du bureau ont été reconduits dans leurs fonctions.

A l'issue du déjeuner et en ouverture de notre exposition, M. Benoist présenta et commenta à un public très intéressé ses diapositives sur l'Indochine, projection renouvelée d'ailleurs durant la semaine.

SECTION VAL DE MARNE

Président : Lt-Colonel René Blaise
48, rue de la Jarry
94300 Vincennes

Le 10 mars 1990 eut lieu l'assemblée générale de la section sous la présidence de M. René Maurice, sous-préfet de Nogent-sur-Marne, en présence de M. Le Berre, maire-adjoint, de MM. les généraux Beudonnet et Bassac, du colonel Dubreuil D.M.D. et du colonel Debon directeur départemental de l'ONAC.

Mme Do Thi Phuoc, présidente sortante, prononce l'allocation de bienvenue. M. Jammes, en l'absence du secrétaire empêché, donne lecture du compte rendu d'activité. La parole est ensuite donnée au Lt-colonel Blaise, trésorier, pour la lecture du compte rendu financier, faisant également le point sur la situation de la souscription pour le monument au Maréchal de

Lattre de Tassigny. Le médaillon devant figurer sur le monument a déjà été acquis.

On passe ensuite à l'élection du nouveau bureau, la présidente Mme Do Thi Phuoc ne sollicitant pas un nouveau mandat. Sont élus :

— Président : Lt-colonel Blaise
— Vice-président : M. Pierre Jammes

— Secrétaire général : M. Jacques Venin

— Trésorier : M. Jack Lefevre

— Membre : M. Werner Frob

Le Lt-colonel Blaise remercie l'assistance de sa confiance et propose Mme Do Thi Phuoc au poste de présidente fondatrice honoraire, chargée des œuvres sociales. Proposition adoptée à l'unanimité.

Après les discours de M. Le Berre, du colonel Dubreuil, M. le Sous-Préfet Maurice prend la parole pour féliciter les Anciens d'Indochine pour leur sens du devoir et leur abnégation. Il leur demande de faire connaître l'œuvre de la France afin qu'elle ne soit pas oubliée. Puis M. Maurice remet la Croix du Combattant à M. Joseph Pongue et à M. Jack Lefevre.

Le 21 avril 1990 était inaugurée une plaque commémorative rendant hommage aux 6 000 officiers, gradés et gendarmes, qui ont transité par le fort de Maison Alfort avant de rejoindre l'Indochine entre 1946 et 1954.

La plaque a été dévoilée par le général Aubry, président du comité de ce mémorial, aux côtés des généraux de Corps d'Armée Wautrin et Hérisson.

Le général Aubry, dans son discours, a souligné le courage, l'abnégation et l'efficacité des gendarmes souvent mal informés des missions qui les attendaient en Indochine.

En tant que chef de poste, le gradé de gendarmerie se trouvait en effet souvent seul Européen au milieu de ses supplétifs. 655 d'entre eux ne sont pas revenus.

Le colonel Poupard représentait le général Simon à cette cérémonie, qui s'est terminée par un délicieux repas-baguettes, sous la présidence de la Maréchale de Lattre de Tassigny après un vin d'honneur offert par la municipalité, en présence de M. Clouet sénateur-maire.

SECTION DU VAUCLUSE

Président : M. Félix Oberstar
Villa "Les Roses"
Boulevard Paul Pons
84800 L'Isle sur la Sorgue

Le 24 mars 1990, à Avignon : Cérémonie d'inauguration de la rue "Capi-

taine de vaisseau Henri Bellet, cdt le sous-marin "Casabianca" 1943-1945, sous la présidence d'honneur du contre-amiral Verdery, en présence des contre-amiraux Gouva et Le Hegarat, cdt le Ciram et de nombreuses autorités civiles et militaires de la région.

La section était représentée par son vice-président M. Dupuy, à la tête d'une délégation ; le drapeau était porté par M. Martin.

Le 28 avril 1990, à 11h, à Jonque-ettes (Vaucluse) : Pose d'une plaque souvenir et d'une gerbe sur la tombe de notre camarade Gouello Albert, membre de l'ANAI, décédé le 3 mai 1989. Discours de M. Hardy, vice-président, en présence de la famille, du maire et d'une délégation de la section derrière son drapeau.

Le 28 avril 1990 : Cérémonie du souvenir des déportés : Monument aux morts de Le Thor à 17h30 et Isle sur Sorgue à 18h30. Importante délégation de l'ANAI, drapeau porté par M. Montagnan.

Le 30 avril 1990 à Aubagne au quartier Viénot : Sur invitation du général Lecorre, commandant la Légion étrangère et du lieutenant-colonel Bernier, cdt. le 1er Régiment Etranger, commémoration de la bataille de Camarone.

Une importante délégation de la section assistait à cette imposante et émouvante cérémonie. Figurait parmi les drapeaux des nombreuses associations, le nôtre porté par M. Dominici.

SECTION DE L'YONNE

Président : Lt-Colonel Max Coet
10, rue Champ-Vilain, Cheny
89400 Migennes

Le 24 février 1990 : L'assemblée générale du Comité de Sens s'est tenue sous la présidence de M. Colas, en présence du Lt-colonel Coet, président de la section de l'Yonne. A cette occasion un nouveau bureau fut élu. M. Furet acceptait la fonction de commissaire aux comptes. Voici la constitution du nouveau bureau : Président : Lt-colonel Jarry. Vice-président : M. Laurant. Secrétaire : M. Bouton. Secrétaire-adjoint : M. Ragon. Trésorier : M. Dupuis.

Le président de la section départementale donna lecture de la nouvelle rédaction des statuts et du règlement intérieur.

Le 10 mars 1990 : Le comité de Sens déposa une gerbe au monument aux morts à l'occasion de l'anniversaire du coup de force japonais du 9 mars 1945. Le colonel Jarry, président du comité,

résuma les événements qui entourent cette date.

Le 11 mars 1990 : L'assemblée générale du comité de St Florentin s'est tenue sous la présidence de M. Limoges, en présence du cdt Tarride, vice-président de la section de l'Yonne. Le rapport moral et le rapport financier furent approuvés à l'unanimité. Le tiers du bureau sortant fut réélu.

Après les travaux, une gerbe fut déposée au monument aux morts et un repas couronna cette journée particulièrement sympathique.

Le 11 mars 1990 : Le comité d'Avalon réunit son assemblée générale devant 25 adhérents, sous la présidence de M. Amiot, en présence du général Bonichon, président d'honneur, et du Lt-colonel Coet, président de la section départementale.

Le Lt-colonel Coet rappela le combat mené par l'ANAI pour boycotter les cérémonies prescrites par l'UNESCO à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de "H".

A l'issue des travaux et en communication étroite avec une forte délégation d'Auxerre, deux gerbes furent déposées au monument aux morts et un repas de cohésion particulièrement apprécié termina la journée.

Le 6 mai 1990 : Le 10ème Congrès départemental de la Section de l'Yonne s'est tenu à Joigny sous la présidence du Lt-colonel Coet en présence du Lt-colonel Bachmann, vice-président national, de Mme Pieri, directeur départemental des Anciens Combattants, représentant Monsieur le Préfet, du colonel Amichaud, délégué militaire départemental, du colonel Tacquet, représentant le député maire de Joigny.

Trois gerbes furent déposées au monument aux morts et le Lt-colonel Coet évoqua le souvenir des huit militaires de Joigny tués en Indochine.

A l'issue des cérémonies un vin d'honneur, généreusement offert par un ami, précéda un repas campagnard apprécié de tous.

SECTION DES YVELINES

Président : Général Paul Renaud
82 avenue Fourcault de Pavant
78 000 Versailles

Exposition "Trois siècles de présence française en Indochine"

Cette exposition, réalisée avec le concours de la section de l'Oise (M. Chanu, qu'il en soit remercié), sera organisée par le comité de Viroflay (M. Bauer, tél. 30.24.19.60) à la mairie et sous le patronage du maire.

Inaugurée le 29 septembre prochain,



elle pourra être visitée tous les jours du 30 septembre au 7 octobre de 10 à 12h et de 14 à 17h30 (accès par la gare SNCF Viroflay R.G.).

Les adhérents de l'ANAI de la région parisienne sont cordialement invités à visiter et à faire visiter cette exposition par des groupes de jeunes en particulier.

Assemblée générale :

L'assemblée générale annuelle de la section des Yvelines se tiendra le samedi 13 octobre après-midi à la mairie de Versailles. Il est demandé aux adhérents, qui seront directement avisés par ailleurs, de bien vouloir dès maintenant retenir cette date.

En principe, cette réunion revêtira une certaine solennité, le cadre de l'Hôtel de Ville de Versailles le permet et l'exige. Le président national y donnera une conférence sur l'amitié franco-indochinoise dans l'histoire. Les anciens d'Indochine de la région parisienne seront les bienvenus pour accompagner de leur amitié le développement de la section des Yvelines.

La rédaction fait appel à tous ceux d'entre vous qui possèdent des photos (en double) d'Indochine.

Nous manquons souvent d'iconographie, malgré les envois de certains, dont Alfred Vanhecke, de Tourcoing, qui nous a fait don de plusieurs belles photos qu'il a prises lorsqu'il était là-bas.

Citons aussi Mme Lefas de Biarritz qui a fait don à l'ANAI d'une collection de cartes postales datant des années 25 ou 30 et Roger Gonthier qui nous a adressé quelques photos très intéressantes. Nous les en remercions.

Où est le bonheur ?

Autrefois nous étions sur les hauts-plateaux du Laos. Nous travaillions très dur pour gagner la vie. Le manche des pioches et des haches était usé dans nos paumes de main, les vêtements étaient rares et coûteux ; nous portions des vêtements usés comme des personnes sans ressources et sans domicile.

Nous avions envie d'avoir une vie plus facile et plus commode, d'avoir des mains et des pieds bien propres et d'être bien habillés, de savoir lire et écrire comme les autres. Et maintenant, nous, les Hmongs, sommes arrivés en France ; nous avons obtenu ce que nous avions toujours souhaité et rêvé. Mais le matériel ne fait pas le bonheur. Maintenant nous sommes riches par rapport à autrefois, nous savons lire, écrire et parler des langues étrangères. Mais nous sommes plus malheureux que quand nous étions pauvres. Autrefois nos cœurs étaient pleins d'amour et de tendresse : nous ne connaissions pas le mot "démoralisé".

Ici, en France, on n'a pas besoin d'aller chercher de l'eau à la source et du bois à la forêt pour faire du feu ; tout est sur place. Physiquement nous sommes vraiment bien, mais notre moral et notre pensée travaillent énormément. C'est pour cela que beaucoup parmi nous n'ont pas le moral ou ont perdu l'espoir.

Arrivés en France, les plus jeunes arrivent à parler plus facilement le français et s'adaptent mieux, alors ils souffrent moins ; tandis que les plus âgés, chaque fois qu'ils sont malades, c'est toujours le bouleversement.

Les médecins ont dit : pour les guérir il faut leur trouver du travail dans des champs avec beaucoup de soleil.

Amis Hmongs, est-ce que vous aimez travailler dur mais avoir un bon moral ? Quand on est démoralisé, c'est si triste pour une famille qui s'entendait si bien autrefois ! Dans les grandes villes certains enfants entre 12-16 ans ne croient pas que le lait vient de la vache ; pour eux, cela vient du marché. Et maintenant, les jeunes filles commencent à ne plus savoir faire des reprises, laver le linge et faire la cuisine.

Dau Tcha



L'article ci-dessus (traduction) a été publié par l'Association des Hmongs catholiques en France. Cette lecture nous fait sentir quel peut être l'état d'esprit de ces réfugiés qui, s'ils ont trouvé chez nous un asile matériel, n'en conservent pas moins une grande nostalgie de leurs montagnes, aux confins du Laos, de la Chine et du Tonkin.

contre-attaquèrent à Dien Bien Phu en chantant la Marseillaise. Et maintenant, la France leur refuse le droit de vivre en paix chez elle. Qu'est-ce donc que cette France qui "belle et généreuse" est devenue une "terre d'accueil" (pour qui ?) tout en criant bien haut qu'elle a été le "berceau de l'Égalité et de la Liberté".

Alors qu'il y a chez nous pléthore de gens qui n'ont rien à y faire (drogués, trafiquants, proxénètes, violeurs, etc.) et qui vivent de notre solidarité au profit de leur soi-disant liberté, on refuse, avec dédain et mépris comme on l'a fait pour les harkis d'Algérie, à nos compagnons d'Indochine, le droit qu'ils ont acquis avec leur sang, de vivre dans notre pays.

Que peut-on faire pour eux ? Et que pensent les Français "Anciens d'Indochine" de cette attitude révoltante ?

Centre des archives d'outre-mer

De nombreux adhérents nous ont demandé le processus à suivre pour avoir accès aux archives d'outre-mer. Tout d'abord, aucun document ne peut être sorti du Centre, il faut donc se déplacer à l'adresse suivante :

Archives nationales
Centre des archives d'outre-mer
29, chemin du Moulin Detesta
13090 Aix-en-Provence
Tél. 42.26.43.21.

Tout lecteur lors de sa première inscription doit se présenter, muni d'une pièce d'identité, au président de salle qui lui fait remplir une fiche de renseignements et lui délivre une carte provisoire d'un mois non renouvelable, ou une carte permanente (2 photos sont nécessaires).

Appels sacrés

Avant l'aurore
La pagode est sonore
Comme une forge où les métaux
Tintent clair, en cadence.
— Le fer de la délivrance
S'engendre aux bruits pieux de nos plus durs marteaux.

Sur la cloche de bronze
Le vieux bonze
Frappe à coups drus longtemps.
— Ton enclume en tumulte
Hurle, exulte :
Martèle, ô forgeron, les poignards éclatants ! —

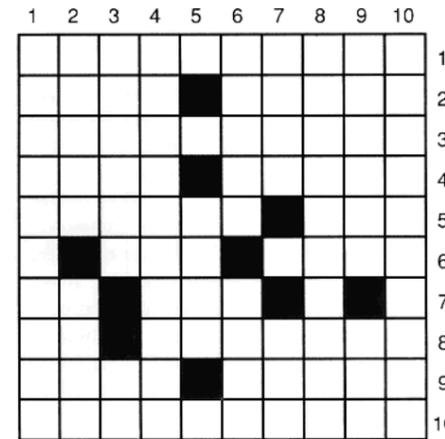
Le gong gronde, tonne ;
Son éclat monotone
S'enfle, se répand
En orage ;
Il déferle, il fait rage !
— Le glaive furieux s'assouplit en tapant —

Le cuivre symbolique
Réplique
Aux chocs durs du bambou
— O vous Divinités bénies
Et tout-puissants génies,
Accourez à notre aide et nous voici debout ! —

L'encens fume
L'autel s'embrume
La pagode est l'arsenal
Où chacun trouve une arme
Quand l'airain sonne l'alarme,
Et qu'exalté le bonze arbore le signal.

Jean Ricquebourg

LES MOTS CROISÉS DE BA COP N° 8



Horizontalement :

1. Eclairage d'autrefois — 2. Se met sur le baudet - Garnit un siège — 3. Equivoques — 4. Exige des recherches - Péris — 5. Caustique - Petit if — 6. Abréviation pour un prince ou roi dans l'autre sens - Dito — 7. Démonstratif - Ile grecque — 8. Pronom bavard - Pour un aimable trimestre — 9. Eclairage d'aujourd'hui - Pointu — 10. Répartis géographiquement.

Verticalement :

1. Aiment les grains — 2. Couche sommaire - Se met sur le baudet — 3. Essences - Vieilles affirmation — 4. Engoutiraient — 5. Dieu aimable — 6. Est furieux - Vedette — 7. Sentier - Et pas ailleurs — 8. N'ont pas nécessité de réfléchir — 9. Agacé - Pour un lopin — 10. Es voisin.

HUMOUR

A propos de la symphonie inachevée de Schubert

Histoire fictive de la vie quotidienne.

Un membre du Directoire d'une grande entreprise avait reçu des billets de concert pour la Symphonie inachevée de Schubert. Ne pouvant se rendre lui-même au concert, il offrit les billets à son expert en études du temps de travail et planification du personnel.

Le lendemain matin, il demanda à son collaborateur si le concert lui avait plu. Au lieu de lui faire une critique globale, l'expert en études du temps de travail et en planification du personnel lui présenta un memorandum dans lequel il était dit ceci :

a) durant un temps considérable, les 4 joueurs de hautbois n'ont rien eu à faire. Il faudrait donc réduire leur participation et répartir leur travail sur

l'ensemble de l'orchestre. On éliminerait ainsi dans tous les cas certaines accumulations de travail.

b) les 12 violonistes jouaient tous les mêmes notes. C'est un travail double inutile. Il faudrait réduire leur nombre dans des proportions importantes. Si un important volume sonore est vraiment nécessaire, on pourrait obtenir le même effet avec des amplificateurs électroniques.

c) jouer les triples croches exige également un travail considérable. C'est un raffinement inutile. Il conviendrait d'arrondir toutes les notes vers le haut ou vers le bas. L'application de cette proposition permettrait de faire appel à des volontaires ou autres collaborateurs auxiliaires.

d) il est inutile que les cors répètent les mêmes passages déjà joués par les instruments à cordes.

Si tous les passages superflus étaient supprimés, le concert pourrait être réduit de 25 à 4 minutes. Si Schubert avait pris garde à ces éléments, il aurait vraisemblablement été en mesure d'achever sa symphonie.

(Rapporté par un membre du Directoire de Hertie*, M. Hans-Ludwig Grüşow lors d'un exposé au congrès technique du "Lebensmittelzeitung" à Berlin. Grüşow illustre ainsi les dangers de la planification en matière de personnel et déclarait : "C'est à chacun de décider s'il veut aller aussi loin dans son entreprise dans le domaine de la planification du personnel qu'il est rapporté ici").

(Extrait de la Frankfurter Allgemeine Zeitung)

* Chaîne allemande de magasins grande surface

DERNIERE HEURE. Dalat : Le professeur Paul Isoart de Nice nous a adressé un exemplaire du "Petit Guide illustré de Dalat" en 1930. Magnifiquement documenté et illustré, c'est un véritable "Baedeker" de la région.

Voyages au Vietnam

Paratours vous propose...

- des voyages "à la carte" au Vietnam par groupes de... 2 à 30 personnes.
- par vols réguliers Air France ou Thaï au départ de Paris, mais aussi...
- avec possible raccordement à un voyage initialement prévu par ailleurs et se terminant à Bangkok par exemple, avec continuation sur Saïgon ou Hanoï.

- Accueil sur place par des spécialistes occidentaux du tourisme qui ont pour mission de rendre le voyage le plus agréable possible en éliminant toutes difficultés éventuelles.

Pour tous détails, adressez-vous à :
Paratours, Lucas Walter
27, rue de Fleurus 75006 Paris
Tél. (1) 47.71.27.79
ou 45.49.29.17



Chanson de geste rhadée du 16ème siècle

Il était une fois, dans un village rhadé des environs de Ban-Me-Thuot, un jeune homme très beau, très fort, très riche, que l'Ancêtre Céleste avait paré de toutes les qualités. Le garçon Dam San était fils des chefs qui portent la gibecière et le double turban, pour qui les esclaves ont coutume d'étendre sur le plancher de bambou tressé une natte rouge par dessus la natte blanche. Son pied ne ramassait pas la poussière de la piste ; les plus beaux éléphants, Dat qui mange du bambou lé, De qui mange du bambou meuô, le menaient à la chasse ou à la promenade. Lorsqu'il voulait fêter le passage d'un étranger de marque, des serviteurs par dizaines apportaient les jarres les plus lourdes, gorgées du meilleur alcool, tandis que les musiciens répandaient sur la montagne le chant des gongs harmonieux.

S'il lui plaisait de nouer sa longue chevelure pour prendre part aux ébats sportifs des jeunes hommes du village, à l'arbalète c'était lui le plus fin tireur, à la course il était le plus rapide, à la nage le plus endurant. De chasseur plus habile, de pêcheur plus averti, de bûcheron plus puissant, de guerrier plus ardent, nul n'avait vu, depuis que nos ancêtres sont sortis du Bang Adren, que le garçon Dam San.

De sa maison, ses deux femmes H'ni et H'bhi, filles de chef, jolies comme le soleil, avaient fait un palais. Sur la terrasse, plus large qu'une envolée d'oiseau planeur, les tubes à eau toujours pleins attendaient la soif. Près de l'âtre, le riz blanc comme la fleur d'épang, le piment, la noix d'arec et la feuille de bétel, les pipes garnies de tabac haché, invitaient au repas ou à la conversation. Et dans les appartements du fond de la maison, au bout du souple plancher, près des hamacs aux larges mailles et des opulentes couvertures, moulées dans leurs robes bariolées à fleur de kou, dans leurs vestes noires à fleur d'émé, celles que d'en-haut laissa tomber l'Ancêtre Céleste, H'ni et H'bhi provoquaient l'amour.



Cependant Dam San n'était pas heureux. Aux prises avec une inquiétude dont il ne discernait pas la cause, il s'arrachait sans cesse à son entourage pour monter des expéditions lointaines et inutiles. Emmenant avec lui quelques camarades plus surpris qu'enthousiasmés, il parcourait les plaines et les montagnes lointaines, chassant le gibier inconnu dans les forêts inviolées,

pêchant les poissons mystérieux des lacs inaccessibles. Tantôt c'étaient les Bihs aux oreilles allongées et tantôt les Mnongs à la bouche édentée, les hommes au cou paré de dents de tigre ou de crocs de serpent, les femmes qui portent le chignon haut à la mode rhadée, celles qui l'attachent bas à la manière mnong, tous les villages et toutes les montagnes, tous les génies de l'est et de l'ouest, voyaient passer à leur tour, ombres noires sur une crête dans le soleil couchant, la chevauchée fantastique du garçon Dam San.

Quand la piste, semblable à une corde tissée, le ramenait à son village, H'ni et H'bhi, douces comme des fiancées, remisaient la hotte du voyageur à la tête de la natte, et murmuraient les couplets des chansons d'autrefois :

— "Garde-toi de désirer trop,

Garde-toi de vouloir trop faire,

Car c'est ainsi que les Dieux te veulent."

Mais le garçon Dam San secouait d'un air buté sa chevelure au double turban, attrapait son coupe-coupe à la volée, et partait au bout du village surveiller la course du soleil dans le ray céleste.



Quel génie de l'est ou de l'ouest, quel génie des morts par accident, heurta de sa pipe, une nuit, le front de Dam San, et lui inspira ce projet ? Au matin, il dit :

— "O H'ni, ô H'bhi, je pars, ne soyez pas inquiètes à mon sujet. Je vais chercher la maison du soleil."

Ainsi il va, le coupe-coupe à l'épaule et la hotte au dos, pleine de lanières de viande séchée et de riz blanc. Il marche dix jours, il repose cinq nuits, il marche toute une lune. Lê porte l'éléphant Dat qui mange du bambou lé, lê porte l'éléphant De qui mange du bambou meuô, par les routes larges comme deux bras en croix. Lê porte le cheval au dos d'écureuil Tshea, lê porte la jument au dos d'écureuil Kenh, par des pistes que pourrait balayer la jupe d'une femme. Lê portent ses pieds à travers la forêt profonde, à travers la forêt sans fin.

Il marche la nuit et repose le jour, car la chaleur croissante lui indique qu'il approche du but. Les éléphants qui chargent sous la futaie, les tigres qui bondissent dans le hallier, les serpents qui rampent sous les feuilles, les sangsues noires qui grouillent dans les mares

et les petites sangsues ploum qui grouillent dans l'herbe, les fourmis rouges qui dévorent un homme vivant, les fleurs qui donnent la mort et les lianes qui se referment sur leur proie, les lancettes qui barrent les pistes, les fléchettes que dirige l'invisible main des arbres magiques, les squelettes abandonnés et ceux qu'habite un génie, la brousse impénétrable, la forêt touffue, le fleuve qui déborde, le tonnerre qui gronde, la foudre qui tombe à ses pieds, la pluie qui crépite comme le galop d'un cheval, rien n'arrête la marche du garçon Dam San, le fils des chefs du pays rhadé.

Or, cette nuit, il arrive. De toutes les maisons de chef nulle n'égale celle du soleil ; l'échelle est un arc-en-ciel, la charpente est d'or. Dam San accroche son coupe-coupe sur la terrasse et pénètre.

— "Soleil, précieux Soleil, j'ai consacré des années à te chercher, et voici que je t'ai trouvé. Je veux demeurer avec toi.

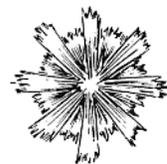
— "O fou, n'approche pas. Je vais sortir, tu mourrais. Prends ta hotte et va-t-en.

— "Je ne partirai pas. Je suis venu vers toi, au prix de ma vie, sacrifiant l'homme que j'aurais pu être, les femmes que j'aurais pu aimer. Je suis venu sans faiblir, de tout mon ventre.

— "Petite aubergine amère du ciel, tu as trop tardé, je vais sortir. Garde-toi de partir maintenant.

— "Que m'importe ? Je t'accompagne. Aurais-je risqué ma vie pour rien ?"

Dam San sort sur la terrasse et le soleil jaillit. Le fils des chefs s'engage sur la route de cire noire, l'enfant des génies monte au firmament. La route fond, Dam San avance péniblement, le soleil monte. Le soleil monte encore, la route devient liquide. Dam San s'enlise, mais il avance toujours. La boue entrave ses chevilles, elle englue ses genoux, elle soulève le pan de sa ceinture ; il marche toujours, les yeux fixés sur le soleil qui s'éloigne. Et quand l'astre atteint son zénith, la route de cire noire n'est plus qu'un fleuve de boue, dans les flots duquel Dam San a disparu.



Ainsi meurt le garçon Dam San, qui avait passé sa vie à courir après le soleil.